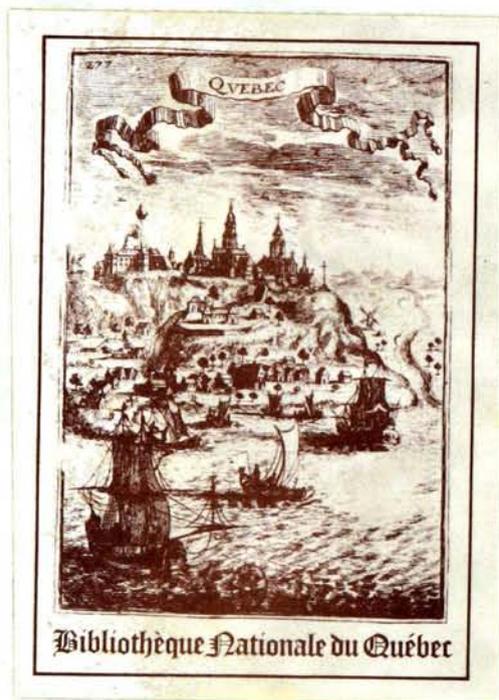


366.009714471
I59282i
1948

W5A65



Bibliothèque Nationale du Québec

Soc. Can., I

L'Institut Canadien de Québec

1848 = 1948



*Ce volume n'est plus la propriété de
la bibliothèque de l'Université Laval.*

ANNALES DU CENTENAIRE
QUÉBEC
1948



L'Institut Canadien de Québec

1848 = 1948



ANNALES DU CENTENAIRE
QUÉBEC

1948

«Votre Institut est pour la jeunesse une école de haut enseignement mutuel; elle y trouve de beaux exemples à suivre et le sujet d'une noble émulation. Poursuivez votre œuvre nationale avec constance, et si jamais notre race joue un rôle distingué dans l'histoire de l'Amérique, votre Institut aura droit, j'en suis sûr, d'en réclamer en grande partie le mérite et la gloire.»

ÉTIENNE PARENT.

AS
42
Q5A65

Conseil général de 1848

Président honoraire :

RENÉ-ÉDOUARD CARON, maire de la Ville de Québec

Président actif :

M^e MARC-AURÈLE PLAMONDON, avocat et journaliste

Vice-présidents :

ÉDOUARD CHINIC et J.-M. HUDON

Trésorier :

M^e FRANÇOIS ÉVANTUREL, Jr., avocat

Secrétaire-archiviste :

M^e JEAN-BAPTISTE-A. CHARTIER, notaire

Bibliothécaire :

OCTAVE CREMAZIE, libraire

Secrétaire-correspondant :

M^e LOUIS-J.-C. FISET, protonotaire

Assistant-trésorier :

M. GEORGES SIMARD

Assistants-secrétaires-archivistes :

JOSEPH-CHS TACHE et ED. FRECHETTE

Assistants-secrétaires-correspondants :

JAMES LEMOINE et LOUIS BOURGEOIS

Assistants-bibliothécaires :

HONORÉ CHOUNARD, VICTOR TESSIER et GEO. VAN-FELSON

Percepteurs :

F.-O.-E. BORNE et JOSEPH HAMEL

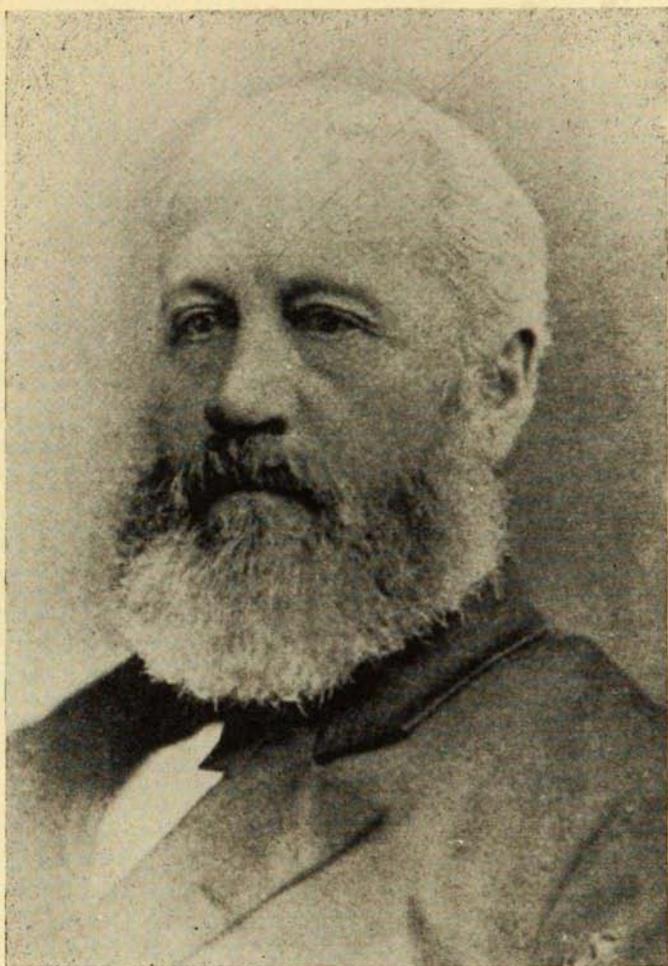
Directeurs: MM. CHS PELLETIER, H.-A. BLAIS, A. MONTMINY, photographe, PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, avocat, NAPOLÉON AUBIN, journaliste, ULRIC-J. TESSIER, avocat, PIERRE GINGRAS, courtier, JOSEPH CAUCHON, avocat, OLIVIER VALLIERES, ébéniste, LS BILODEAU, marchand, P.-V. BOUCHARD, libraire, JACQUES-P. RHÉAUME, avocat.

Comité de conférences et lectures: MM. AUGUSTIN COTÉ, imprimeur-éditeur, J.-B. FRÉCHETTE, JEAN TOURANGEAU, avocat, PIERRE GARNEAU, Dr O. GIROUX, FRÉDÉRIC BRAUN, avocat, F.-E. JUNEAU, THOMAS GAUVIN, L.-A. HUOT, FÉLIX HAMEL et PHILIPPE HUOT, notaire.

NOTRE INSTITUT

« Le but de ses fondateurs a été de réveiller et de propager le goût des lettres et des sciences parmi leurs compatriotes, de faire aimer la patrie en faisant mieux connaître son histoire et ses ressources, de travailler à rendre notre race ce qu'elle doit être ici, la première chez elle. Ont-ils réussi ? Un coup d'œil rétrospectif sur les œuvres accomplies depuis 1848 répond éloquentement dans l'affirmative. Les difficultés ont été grandes, mais elles ont dû céder l'une après l'autre devant le dévouement et la persévérante énergie des officiers de l'Institut, qui est devenue une œuvre nationale. Il est né de l'intelligence et du patriotisme des citoyens de Québec. Cette intelligence et ce patriotisme ne lui feront pas défaut dans l'avenir. »

HON. Juge MARC-AURÈLE PLAMONDON,
Fondateur et premier président
de l'Institut Canadien,
(séance solennelle du 16 novembre 1882.)



M^e MARC-AURELE PLAMONDON

Avocat et journaliste, fondateur et premier président de l'Institut Canadien de Québec, en 1848. Juge de la Cour Supérieure en 1874.

*« Si les Canadiens français sont peu nombreux comparative-
ment au reste des habitants de l'Amérique, ils peuvent compenser
par leur supériorité intellectuelle. Et rien n'est plus propre à
élever leur intelligence que nos associations formées dans le but de
nous instruire. »*

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU,
Conférence à l'Institut Canadien. en 1860.

L'Institut Canadien de Québec

SES ORIGINES, SON BUT

Les historiens ne se sont pas trompés en affirmant que l'Union fut une nouvelle conquête. Le plus noir pessimisme nourrissait les esprits et fort peu nombreux étaient, à ce moment-là, ceux qui n'entretenaient point les doutes les plus sérieux sur l'avenir des Canadiens de langue française. Un homme heureusement, Louis-Hippolyte La Fontaine, avait lancé le mot d'ordre: combattre et résister. C'est dans l'ordre politique que s'opéra très vite le premier redressement. L'arme mortelle, que ses auteurs avaient dirigée contre les Canadiens, ceux-ci eurent bientôt fait de la retourner contre leurs adversaires et les injustices de l'Acte d'Union finirent par disparaître peu à peu. Reprenant confiance, les Canadiens reprirent du même coup conscience de ce qu'ils étaient.

Que la lutte, dirigée par La Fontaine, ait fait une large part aux forces de l'esprit, nous n'en voulons pour preuve que la publication, en 1845, du premier tome de *l'Histoire du Canada*, de François-Xavier Garneau. Cette publication, au surplus répondait on ne peut mieux au désir d'une jeunesse ardente, grandie dans l'épreuve, instigatrice et agent d'un éveil littéraire qui devait fortifier sa foi patriotique, à défaut de lui inspirer des chefs-d'œuvre.

* * *

Encore fallait-il fournir à cette jeunesse les moyens de se grouper, de cultiver les lettres et les arts. A proprement parler, il n'y avait alors, au Canada français, aucune société littéraire, aucune bibliothèque. Bien plus, en 1844, par exemple, nos compatriotes de Montréal ne disposaient d'aucune salle publique à eux.

Sur les entrefaites, un groupe de jeunes montréalais décide de fonder une société qui prend le nom d'Institut Canadien. Cette société promet d'offrir à ses membres des lectures (conférences), d'organiser des discussions, de monter une bibliothèque. Comme il fallait s'y attendre, les débuts sont pénibles. Mais, déjà, en 1850, soit six ans après sa fondation, le bibliothèque renferme près de sept cents volumes, reçoit plus de cinquante journaux, et, l'année suivante, l'Institut Canadien de Montréal compte trois cent vingt-cinq membres.

L'élan est donné et, bientôt, c'est toute la province qui, à l'exemple de la métropole, veut avoir des Instituts Canadiens. Il en existe déjà une vingtaine dès 1852: à Québec, Saint-Jean, Chambly, Laprairie, Sorel, Berthier, Lanoraie, Joliette, L'Assomption, aux Trois-Rivières. Il finira par y en avoir une soixantaine. Mais la presque totalité, sinon tous, n'ont qu'une existence éphémère et disparaissent plus ou moins rapidement, faute de conférenciers capables et diserts ou d'auditoires intéressés. Seuls demeurent les Instituts de Montréal et de Québec auxquels est venu se joindre, en 1852, l'Institut Canadien-Français d'Ottawa qui ne peut offrir, au début de ses modestes origines, qu'une salle de lecture où, durant plusieurs années, quelqu'un lit les journaux à haute voix pour ceux qui ne savent pas lire.

* * *

Trois ans après la fondation de l'Institut Canadien de Montréal, des jeunes gens de Québec, qui y avaient adhéré, crurent que l'heure avait sonné de doter leur ville d'une société similaire. De fait, la population québécoise ne disposait alors d'aucun moyen pour compléter des études sérieuses. La Société canadienne d'études littéraires et historiques, lancée en 1845 par Auguste Soulard qui passa pour notre Charles Nodier de l'époque, ne comptait déjà plus. Par contre, bien que ne constituant par le nombre qu'une petite minorité, les citoyens anglais de Québec avaient, depuis 1824, une *Literary and Historical Society*, et les cours publics du *Mechanics Institute*.

C'est à l'hôtel Blanchard, le 2 décembre 1847, que furent jetées les bases de la nouvelle association appelée à grouper la jeunesse en vue de lui fournir salle de lecture, revues, livres et conférences. Une fois atteint l'accord de principe, une assemblée réunit quelque deux cents personnes dans la salle de la bibliothèque du Palais législatif, le 17 janvier 1848. L'Institut Cana-

dien était réellement fondé ce jour-là par quelques-uns des citoyens les plus distingués de Québec, les uns déjà connus, les autres promis à la notoriété: Marc-Aurèle Plamondon, plus tard juge de la Cour supérieure, qui en acceptait la présidence active, Joseph-Charles Taché, Pierre-J.-O. Chauveau, Joseph Cauchon, Octave Crémazie, Napoléon Casault, James Lemoine, le peintre Théophile Hamel, François-Xavier Garneau, le poète Louis Fiset. René-Édouard Caron, alors président du Conseil législatif, ne dédaigna point de devenir aussi président honoraire de l'institution naissante.

* * *

Le 6 mars de la même année, par les soins de Pierre-J.-O. Chauveau, les directeurs de l'Institut Canadien, en vue d'obtenir leur reconnaissance légale, présentaient une requête aux « honorables Chevaliers, citoyens et bourgeois, députés du peuple de la Province du Canada, réunis en Parlement... » Cette requête, acceptée et devenue loi dix-sept jours plus tard, par sanction royale, définissait ainsi le but de l'Institut Canadien :

1.— Entretenir une salle de lecture qui devra contenir les meilleures publications politiques, littéraires et scientifiques de la province et de l'étranger;

2.— Former une bibliothèque, en procurer l'usage à ses membres et recueillir tous les documents qui ont rapport à l'histoire du pays, ainsi que tous objets d'histoire naturelle qu'il lui sera possible de se procurer;

3.— Offrir à ses membres l'avantage d'une discussion hebdomadaire et au public une suite de lectures;

4.— Opérer la réunion de tous les jeunes Canadiens, les porter à l'amour et à la culture de la science et de l'histoire, et les préparer aux luttes plus sérieuses de l'âge mûr;

5.— Promouvoir, par toutes les voies honorables et légitimes, les intérêts du pays en général et de cette ville en particulier;

6.— Enfin, pratiquer ce que la confraternité et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie.

Il ne restait plus qu'à se mettre à l'œuvre. A peine ouverte à ses membres, la bibliothèque renfermait déjà près de 1,500 volumes. Les « lectures » ou conférences, qu'on espérait d'abord offrir au public à raison d'une par semaine, eurent habituellement pour cadre la salle des séances de l'Assemblée législative. Quand les députés étaient en session, l'auditoire se transportait à la salle de l'Académie de Musique ou à la salle Victoria pour y entendre

Etienne Parent, l'abbé Jean Langevin, qui fut le premier évêque de Rimouski, l'historien Ferland, le docteur Painchaud, Napoléon Aubin, Pierre-J.-O. Chauveau. Si la conférence avait un caractère artistique ou scientifique, l'exposé s'accompagnait d'une démonstration au moyen de la lanterne magique. Encore fallait-il user de prudence dans le choix des conférenciers. C'est ainsi que l'Institut ayant annoncé, en 1886, une conférence par Arthur Buies, le cardinal Taschereau crut bon de rappeler aux directeurs la récente condamnation de *La Lanterne*. Il fallut sacrifier le polémiste, et l'archevêque prit aussitôt la peine d'exprimer publiquement sa satisfaction.

Les discussions, qui figuraient au programme de l'Institut, furent bien davantage une cause d'embarras. Au début, tout alla bien et les débats les plus animés s'engagèrent pour établir quels avantages le Canada et Québec en particulier retireraient du commerce libre, pour décider si la tenure seigneuriale était avantageuse ou non et si elle devrait être abolie en tout ou en partie, si les Croisades, considérées sous le rapport social, avaient été utiles ou non, pour rechercher quelles étaient, entre les professions libérales, les différentes carrières que la jeunesse canadienne instruite pourrait « parcourir » avec le plus d'avantage. Par malheur, on se rendit vite compte que ces discussions, portant sur des sujets anodins en apparence, mais parfois d'une actualité brûlante, étaient une cause de violentes discordes, voire de profondes divisions. On se résigna donc à les supprimer. Mais ce genre de gymnastique intellectuelle avait ses partisans qui, un jour de 1854, revinrent à la charge en proposant, comme sujet de discussion: « Qui a rendu les plus grands services à l'humanité: la presse ou la vapeur appliquée aux machines? » Une majorité de directeurs opina que le sujet était contre le bon ordre? . . . On en chercha vainement un autre, paraît-il. « Le bureau n'ayant pu trouver de question qui peut être discutée sans donner lieu à des allusions politiques ou religieuses », ce fut la mort des débats. Il ne fallait pas que l'Institut devînt « un club politique et un lieu de controverses religieuses », et, encore moins, qu'il fût exposé à perdre l'allocation du gouvernement. Comme le notait, avec une satisfaction non déguisée, le président Jrllicœur « la voix de la sagesse fut entendue, et l'on mit désormais un soin scrupuleux à bannir de notre sein tout sujet de discorde » . . .

L'Institut Canadien poursuivait donc de son mieux le multiple but que ses fondateurs lui avaient assigné, que sa devise *Utile Dulci* proclamait et qu'Eugène Hamel d'après la description d'Au-

guste Soulard, avait symbolisé dans des armoiries représentant un arbre d'érable entaillé et un petit auge. « Nous avons fondé, aimait à rappeler celui-ci, une œuvre dont nous espérons que la jeunesse recueillera après nous les fruits de la science, d'amour du travail et d'une utile récréation » . . .

Comme l'Institut avait été fondé pour la jeunesse, il était naturel de penser que cette dernière s'y intéresserait. Mais, comme le notaient, avec une certaine tristesse, les directeurs, « la plupart des jeunes gens mettent plus d'empressement à visiter les salons et les hôtels que les bibliothèques et les salles de lecture ». Aussi bien, les mêmes directeurs comptaient-ils, avec plus d'assurance, sur le concours des dames, « car elles ont une grande influence sur la société ». Seulement, les dames n'étaient pas encore admises dans les salles de lecture de l'Institut. On espérait pouvoir les y admettre bientôt, dans des locaux plus spacieux, où se tiendrait en permanence. . . un gardien.

Les projets ne manquaient point, du reste, mais bien, plutôt, les moyens de les exécuter tous, comme, par exemple, celui d'un musée resté à l'état embryonnaire avec les quelques oiseaux et insectes qu'avaient donnés James Lemoine et Pierre-J.-O. Chauveau, ou, encore, le projet de reprendre les discussions, de publier un annuaire, de recueillir les documents relatifs à l'histoire du Canada, de faire paraître des manuscrits, de réimprimer des ouvrages devenus rares, d'organiser des concours d'éloquence. De fait, la plupart de ces projets finirent, avec le temps, par devenir plus ou moins des réalités. C'est ainsi qu'en 1876 l'Institut honora la mémoire de Christophe Colomb par un concours d'éloquence dont les deux lauréats furent Onésime Fortier, de Saint-Jean, île d'Orléans, et Napoléon Charbonneau, de Montréal, et qu'en 1878, il fit célébrer l'« éloge de l'agriculture » dans un autre concours d'éloquence dont l'un des vainqueurs fut l'abbé Provencher. Aux conférences, on ajouta des concerts, donnés par des artistes locaux et il y eut de brillantes fêtes littéraires: en 1875, pour rappeler le centième anniversaire du siège de Québec par les Américains, en 1884, à l'occasion du soixante-seizième anniversaire de naissance de Longfellow, en 1892, année du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. L'Institut publia aussi des annuaires, sans interruption de 1874 à 1882, puis, à intervalles irréguliers, jusqu'en 1889. C'est également lui qui fit les frais de l'édition des *Voyages et Mémoires de l'ingénieur Franquet* et de la *Relation de Madeleine de Verchères*. Jusqu'au

musée qui s'enrichit de pièces de monnaie, de lettres autographes, de gravures et de spécimens d'oiseaux.

En même temps qu'il multipliait ses moyens d'action grâce à l'appui du gouvernement et à la générosité des Québécois, l'Institut étendait son rayonnement. Il compta des membres honoraires à Montréal, New-York, Paris, Madrid et Rome. L'un de ces membres honoraires les plus appréciés était Rameau de Saint-Père, ardemment désireux de « réparer les malheurs des désastres qui nous ont séparés, en plaçant notre alliance et notre union dans une sphère que les violences injustes ne sauraient atteindre ». Un autre était le célèbre économiste et sociologue français, Frédéric LePlay, dont la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, fondée par lui, avait demandé d'être affiliée à l'Institut Canadien. . .

Sans doute, il restait des ombres au tableau. En dépit des appels multipliés, le nombre des membres ne dépassait pas quatre cents en 1880 et la bibliothèque renfermait tout au plus 6,000 volumes.

N'empêche que l'Institut Canadien de Québec rendait jaloux les Montréalais. Et voici ce qu'on pouvait lire, à ce propos, dans une livraison de la *Revue de Montréal* (1880): « Il y a, dans la bonne ville de Québec, près du foyer lumineux de l'Université Laval, à côté de la Société Littéraire et Historique et de plusieurs cercles littéraires pleins de vie, un Institut qui a pour devise *Utile Dulci* et pour mission de répandre le goût de l'étude parmi la jeunesse et d'aider au développement de notre littérature. Cet Institut, qui aura bientôt sept lustres accomplis et qui montre avec orgueil les noms de quatre cents amis des lettres rangés autour de son drapeau, fournit à Québec, déjà si favorisé sous ce rapport, des cours publics et des agapes littéraires, plusieurs conférences par année, ouvre des concours d'éloquence, publie un annuaire, possède une salle de lecture, un musée, qui augmente chaque année, une bibliothèque accrue d'environ 200 volumes par année depuis 1870, reçoit douze revues, huit journaux illustrés, plus de trente feuilles politiques, et songe à se donner, dans un avenir prochain, à titre de doyenne de nos institutions littéraires le luxe d'un palais digne de son nom et de la noble mission qu'il poursuit. . . Et tout cela, quand l'aurons-nous? »

Ce « palais » qui, avant même d'être acheté ou construit, piquait l'amour-propre de l'écrivain montréalais, l'Institut ne pouvait pas compter l'offrir tout de suite à l'admiration des contemporains. Après tout, l'essentiel n'était-il pas qu'il pût se procurer

sa maison à lui, être enfin dans ses meubles? Les finances remises en état, ses directeurs pensèrent non sans raison qu'il était temps d'avoir pignon sur rue. Ils jetèrent les yeux sur un immeuble à trois étages qui portait le numéro 37 de la côte de la Fabrique et que tout Québec connaissait sous le nom de « Maison Bilodeau ». Celle-ci appartenait à une authentique Québécoise qui y était née en 1845, Clara Symes, épouse de Napoléon-Hughes-Charles-Ghislain-Marie Maret, marquis de Bassano, petit-fils d'un grand chambellan de Napoléon III. La transaction était conclue en février 1882 et, neuf mois plus tard, l'archevêque de Québec bénissait solennellement les nouvelles salles de l'Institut Canadien, non sans avoir pris soin, une fois de plus, de mettre les nombreuses personnes, présentes à la fête, en garde contre les mauvaises lectures. Le président Chouinard, les juges Plamondon et Routhier rivalisèrent d'éloquence et Pamphile LeMay récita une poésie inédite: « Il est des droits sacrés qu'il faut savoir défendre. . . » Pour mettre le comble à l'enthousiasme que provoquait la fête et à la confiance que l'événement faisait naître, une souscription publique rapporta quelque \$4,000.

Il était écrit cependant que l'Institut, sans répéter, pour ainsi dire, l'expérience du Juif errant, serait assez vite contraint de chercher un nouveau logis. En janvier 1889 d'abord, peu s'en fallut qu'un incendie, déclaré dans l'immeuble voisin qu'occupait la Caisse d'Économie, ne le jetât littéralement à la rue. L'alerte était à peine passée et les dégâts réparés, que la ville de Québec offrit d'acheter la maison Bilodeau afin de procéder à l'élargissement de la côte de la Fabrique. Les négociations traînèrent en longueur et l'acte de vente ne fut enfin signé qu'aux premiers jours de 1898. Devenue propriétaire de l'immeuble, au prix de \$20,000, dont \$10,000 payés comptant, la ville s'engagea, par-devant notaire, à loger l'Institut et à lui verser un octroi annuel si sa bibliothèque était ouverte au public. La transaction était d'autant plus avantageuse que l'Institut restait le créancier de la ville pour le solde du prix de vente, soit pour \$10,000.

Le 22 mars de la même année, dans les nouveaux locaux que le Conseil municipal lui avait aménagés en son propre hôtel et d'où il ne devait partir qu'en 1932 pour occuper tout un étage du Palais Montcalm, l'Institut célébrait avec éclat le cinquantenaire de sa fondation. Rehaussée de la présence du lieutenant-gouverneur de la Province, sir Louis Jetté, la manifestation servit de prétexte pour rappeler les joies et les tristesses qui avaient marqué le demi-siècle écoulé, les incontestables progrès accomplis, et

pour esquisser les rêves d'avenir. Le premier président de l'Institut, le juge Plamondon, était encore là, aux côtés de son lointain successeur, Nazaire Ollivier, et il prit la parole en même temps que sir Adolphe Routhier et Thomas Chapais. Un jeune avocat, à la diction parfaite, Adjutor Rivard, dit des vers d'Adolphe Poisson.

Puis, lorsque les bruits de fête se furent tus, l'activité de l'Institut Canadien reprit de plus belle, sans être, cependant, beaucoup plus bruyante qu'elle n'avait été jusque-là. Quoiqu'il n'ait pas rempli toutes les tâches que ses fondateurs lui avaient assignées, l'Institut n'en a pas moins joué un rôle à la fois utile et brillant dans la vie intellectuelle de Québec, au cours du dernier demi-siècle. S'il n'a pas toujours été à l'abri des embarras financiers, il a fini par atteindre à une aisance que beaucoup d'associations similaires peuvent lui envier. Bientôt centenaire, il mérite, à ce seul titre, le respect. Son œuvre ne s'est pas traduite par des publications retentissantes, non plus que par des travaux de recherches dans le domaine des lettres ou celui des sciences. Il a été et il continue d'être, surtout depuis son affiliation à l'Alliance Française, la tribune recherchée d'où les voix les plus autorisées et les plus éloquentes du Canada et de la France se sont fait entendre. Les énumérer toutes serait dresser un éblouissant et interminable palmarès. Il a compté, parmi ses présidents et ses directeurs quelques-uns des Québécois les plus distingués. Faute de mécènes, il n'a pas accumulé de trésors en livres, pièces d'archives ou œuvres d'art, mais sa bibliothèque renferme aujourd'hui au-delà de 30,000 volumes. Bien plus, il possède enfin ce « palais » dont avaient rêvé pour lui les directeurs d'il y a soixante ans. Un don généreux du sénateur Lorne-C. Webster, une contribution encore plus généreuse de la Ville et du Gouvernement ont permis, en 1942, l'achat et l'aménagement de la vénérable église Wesley qui, après avoir été pendant un siècle le temple de la prière, est devenu celui de la lecture.

*Heureux qui vient ici, dans la pénombre auguste,
Se nourrir de silence et de recueillement.*

(LOUIS LE CARDONNEL)

Si ceux qui avaient en mains, il y a un demi-siècle, les destinées de l'Institut Canadien, pouvaient, en rappelant l'œuvre de leurs prédécesseurs, se permettre d'esquisser les plus beaux, en

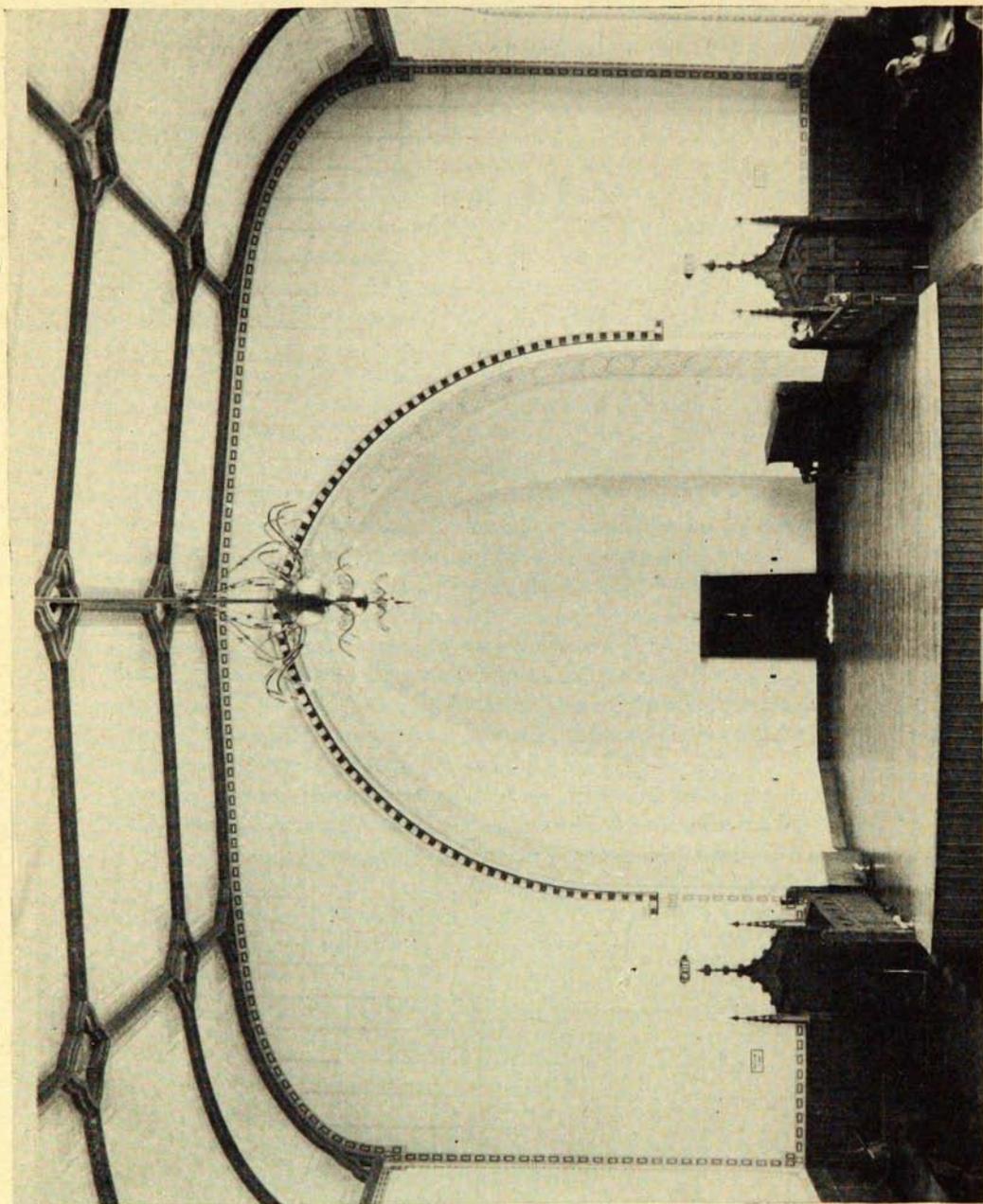
même temps que les plus raisonnables projets, que ne serions-nous pas en droit d'espérer, à l'expiration de cet autre demi-siècle, pour l'avenir d'une institution dont la ville de Québec ne saurait plus se passer ?

JEAN BRUCHESI, M.S.R.C.,
Président de l'Institut Canadien.



Il fut un temps où, nous ignorant nous-mêmes, faisant peu de cas de notre histoire trop récente à nos yeux, quoique nous fussions alors moins rapprochés de l'Europe que nous le sommes aujourd'hui, nous vivions intellectuellement d'une vie tout européenne. Avec l'étude de nos courtes mais glorieuses annales, avec des aspirations plus hardies vers une existence nationale, avec le désir très légitime de venger nos pères de l'oubli où la France et l'Europe les avaient laissés, notre littérature est devenue presque exclusivement canadienne. Le jour n'est peut-être pas éloigné où nous sentirons le besoin de varier un peu nos sujets, d'étendre la sphère de nos recherches. Nous aimerons à dire notre mot dans le grand dialogue des peuples, à mêler notre voix au concert des autres nations. »

Pierre-J.-O. CHAUVEAU,
*Président honoraire
de l'Institut Canadien.
Discours du 13 octobre 1876.*



Scène de la salle de conférences et de concerts

L'Institut Canadien de Québec

SON OEUVRE CULTURELLE

Fidèle à l'idéal de ses fondateurs, l'Institut Canadien de Québec poursuit son œuvre de perfectionnement intellectuel depuis un siècle. En 1848, les esprits avertis voyaient clairement les dangers d'assimilation de notre groupe ethnique. Ils ont réagi en mettant en action le mot d'ordre historique: combattre et résister. Ils ont créé le milieu favorable à la lumière des intelligences comme au pétrissage des volontés. L'Institut a continué dans le monde l'orientation intellectuelle commencée dans nos maisons d'éducation. Grâce à lui, le goût de l'histoire, de la littérature, des sciences et des arts s'est développé par le moyen de bibliothèques, entretiens et discussions, conférences, concerts, récitals, expositions et, aujourd'hui, par le truchement du cinéma. Le jour n'est peut-être pas loin où l'Institut offrira à ses habitués les avantages de la radio-vision.

L'Institut avait été fondé par des jeunes et dans l'intérêt de la jeunesse montante. Cette génération s'appuya sur la science et l'expérience de ses aînés immédiats. Ses premiers guides, pendant un demi-siècle, ont alimenté les études en commun, les forums et conférences publiques.

Nos archives conservent les travaux élaborés du fondateur Me Marc-Aurèle Plamondon; puis ceux des historiens François-Xavier Garneau, J.-B.-A. Ferland, Louis-Philippe Turcotte et Thomas Chapais, du philosophe journaliste Étienne Parent, du savant Docteur Antonio Painchaud, du naturaliste abbé Léon Provancher, du géologue et minéralogiste abbé J.-C.-K. Laflamme, de l'ornithologiste James-M. LeMoine, du grand maître en instruction publique Pierre-Joseph-Olivier Chauveau; des orateurs sacrés comme NN. SS. Taschereau, Bégin, Bruchési, Langevin, Cazeau, Hamel et Pâquet; des annalistes Honoré Chouinard, J.-O. Fontaine, Henri Taschereau, Jules-Paul Tardivel, P.-J. Jolicœur; des tribuns François-Réal Angers, Hector

Langevin, Joseph-Charles Taché, Pierre Garneau, François Langelier et P.-B. Casgrain; des historiographes et hommes de lettres, Napoléon Aubin, Louis-Joseph Fiset, Octave Crémazie, Faucher de Saint-Maurice, le Dr Hubert La Rue, Pamphile Le May, Adolphe Poisson, Napoléon Legendre, Basile Routhier, Siméon Le Sage, Alphonse Gagnon, Ernest Myrand, Louis-Olivier David, Dr J.-B. Meilleur, l'abbé Casgrain, Nazaire Ollivier, Narcisse-Euthrope Dionne et Onésime Fortier; puis le Dr Comeau et les agronomes Édouard Barnard et Jean-Charles Chapais. Réunis en volumes, leurs conférences et leurs écrits constitueraient un éloquent témoignage de leur sagesse, de leur érudition, de leur classicisme intellectuel et de leur maîtrise du verbe français.

Quelques voix étrangères se sont jointes à celles du Canada vers la fin du dernier siècle. Ainsi eut-on l'occasion d'entendre d'éminentes personnalités: l'historien Rameau de Saint-Père, Frédéric Le Play, sociologue, Albert Lefavre, consul de France à Québec, M. B. Lippen, consul de Belgique, le R. P. Hamon, s.j., James Prendergast, le colonel Rhodes, M. Henri Boland, directeur de la *Revue Internationale*, puis en anglais J.-U. Gregory et George Stewart, de la Société Royale.

Depuis 1900, les conférenciers sont venus plus nombreux de l'étranger, notamment ceux envoyés par l'Alliance Française. Quelques-uns nous étaient déjà familiers par leurs œuvres littéraires, historiques ou sociologiques. Tels ont été Hugues LeRoux, Funck-Brentano, le Père Morice, o.m.c., Alexandre Arnould, Anatole Le Braz, Louis Madelin, le Père Hage, o.p., René Audoin, Camille Eulart, Henri Karvalski, Louis Gillet, Mgr Grouard, o.m.i., Claudel, Louis Delamarre, Hourticq, André Bellessort, le chanoine Desgranges, André Lichtenberger, Eugène Brieux, Sandhauser, Lapradelle, Henri Guay, Stéphane Lauzanne, le capitaine Henri Duthoit, Morand, André Fribourg, Louis Thomas, Alex Moret, l'abbé Thellier de Poncheville, Charles Bertrand, le Père Stephen Coubé, Bernard Fay, Firmin Roz, Fortunat Strowski, le Père Sanson, François Porché, le poète provençal Émile Ripert, le comte de Noury, André Morize, Jean Bruhnes, Rémy Valloton, le général Sabatier, Daniel Michenot, le R. P. Delos, o.p., Étienne Gilson, Mgr Baudrillart, Albert Feuillerat, Jacque Pillois, Marcel Aubert, Serge Fleury, Gaston Rageot, Maurice Larrouy, Marcel Bouteron, Joseph Wilbois, le Père Doncœur, Raoul Blanchard, Bruno Averardi, Léon Vallas, Victor Forbin, Lucien Romier, le chanoine Jeanjean, Madeleine Monnier, Robert Valeur, Henri Focillon, Pierre Hamp, Jacques

Greber, Paul Hazard, Charles Lagourgue, Pierre Lyautey, Dantès Bellegarde, d'Haïti, Georges Héritier, Henri Malherbe, Maurice Genevoix, le Père Mao, Jacques de Lacretelle, Lucien Beaugé, Dom Bellot, Louis Allard, Pierre Brodin, André Frère, l'amiral Dargenlieu, Jean Seznec, Robert Goffin, madame Claude Eylan, Antoine de Saint-Exupéry, Van der Elst, Roger Picard, Henri de l'Écluse, Jacques Marquette, Louis Rougier, René Ristelhuber, de Lacour-Gayet, Georges Duhamel, Robert Bonfils, Jean Bruller-Vercors, Georges Adam, Mgr Chevrot, Dr Justin Besançon, Robert Prigent, Léon Boussard, le général de Bénouville, Pierre d'Harcourt, Mgr Guérin, Pasteur Vallery-Radot, Pierre Gaxotte, Raymond Las Vargnas, Émile Henriot, le Père Ambroise-Marie Carré, o.p., et Jean d'Astier de la Vigerie.

Au cours du dernier demi-siècle, des voix universitaires de chez nous, des écrivains, des juristes et d'éminents religieux ont à leur tour captivé et instruit les habitués de l'Institut Canadien de Québec. De 1901 à 1948, nos auditoires ont entendu : l'honorable L.-O. David, Edmond de Nevers, le juge P.-A. Choquette, Madeleine Huguenin, le Père Louis Lalande, s.j., Alfred De Celles, le juge Adjudant Rivard, Mgr Camille Roy, le juge François-Xavier Lemieux, l'abbé L.-A. Desrosiers, le juge Ferdinand Roy, Édouard Fabre-Surveyer, l'abbé Henri Simard, Mgr Alexandre Vachon, le Dr Arthur Vallée, Mgr Filion, Olivar Asselin, Mgr Georges Courchesne, le Dr Arthur Rousseau, Louis-Philippe Geoffrion, le Dr Gendreau, l'abbé Antoine D'Eschambault, le général George Vanier, Paul Fontaine, Alonzo Cinq-Mars, J.-M. Gauvreau, le Père Bonaventure et le Père Legault, c.s.c. Les professeurs Jules Bois, Du Roure, Allard, Dalbis, Gautherot, Le Bidois, Lévesque, de Champris, le chanoine Garnier et l'abbé Delattre y ont donné d'amples suppléments de leurs cours universitaires.

Depuis quarante ans surtout la culture artistique s'est ajoutée aux spéculations idéologiques par la diction, le chant et la musique. Des concerts-conférences et des récitals, folklore et poésie, ont amené devant nos auditoires des artistes justement appréciés au Canada français. Ainsi se sont succédés aux programmes artistiques de l'Institut : Louis Fréchette, Théodore Botrel, Jean-Baptiste Lagacé, Roland Chenail et Cécile Chabot, pour la poésie; Jacques Gérard, Sarah Fisher, Caro Lamoureux, Germaine Malépart, Anna Malenfant, Lionel Daunais, Louise Darios, Rachel Drouin, Muriel Hall, Marthe Lapointe, Jeanne Desjardins, Collette et Roland Séguin et José Delaquerrière, pour le chant; le

Maître Paul Loyonnet, Henri Gagnon, Thérèse Paquin, Paul Doyon, Omer Létourneau, Lucile Beaudry et Léo-Pol Morin, pour le piano; le harpiste Grandjany; les violonistes et violoncellistes Arthur LeBlanc, Edwin Bélanger, Roland Leduc, Noël Brunet et Paul Létourneau, et le chef d'orchestre du Metropolitan Opera, Wilfrid Pelletier. Nos meilleures chorales et symphonies se font souvent entendre à l'Institut.

L'œuvre culturelle de l'Institut Canadien se poursuit donc par ses bibliothèques, ses conférences périodiques, ses récitals et ses concerts, et aussi par les attraits qu'offre cette ambiance d'intellectualité. Dans un décor d'architecture sobre, aux lignes gothiques, entre ces vieux murs centenaires, nos habitués se complaisent à entendre la musique du verbe français et s'y réfugient parfois pour consulter, dans le silence des salles de lecture, les vieux ouvrages et les auteurs modernes.

Il est notoire que l'Institut Canadien a maintenu bien haut, depuis un siècle, le flambeau de la fidélité française au pays de Québec. Ses présidents et ses directeurs, les uns après les autres, ont eu à cœur d'offrir l'exemple d'une culture personnelle dont ils favorisèrent l'acquisition à tous, par tous les moyens possibles. Leur stage aux diverses fonctions leur ont valu des honneurs peut-être, mais amplement mérités par leur dévouement à la pensée, à la langue, aux arts et à la survie parmi nous des meilleurs traditions de la France immortelle.

Depuis 1900 plus de centsoixante écrivains et orateurs profanes et sacrés sont venus d'Europe, surtout de Paris, nous apporter la fine fleur de leur haute culture. Depuis, nous avons lu leurs ouvrages, assimilé leur pensée, et nous savons que leur passage au milieu de nous a laissé des amitiés fructueuses et des influences durables. C'est beaucoup à cause d'eux que nous vivons désormais une vie intellectuelle plus intense. Notre président, avait bien raison de proclamer, récemment, dans ses cours à la Sorbonne et ses conférences en province, que le Canada est devenu un relais pour la pensée française.

L'Institut a largement contribué à ce rapprochement.

Il serait à souhaiter qu'un très grand nombre de travailleurs intellectuels profite des avantages qu'offre l'Institut Canadien. Qu'on se rende compte des trésors de nos bibliothèques, qu'on les utilise pour son plaisir personnel et pour l'élévation du niveau des esprits. C'est le devoir d'une élite que d'ennoblir les sources de la pensée et d'embellir les charmes de la conversation. Pour

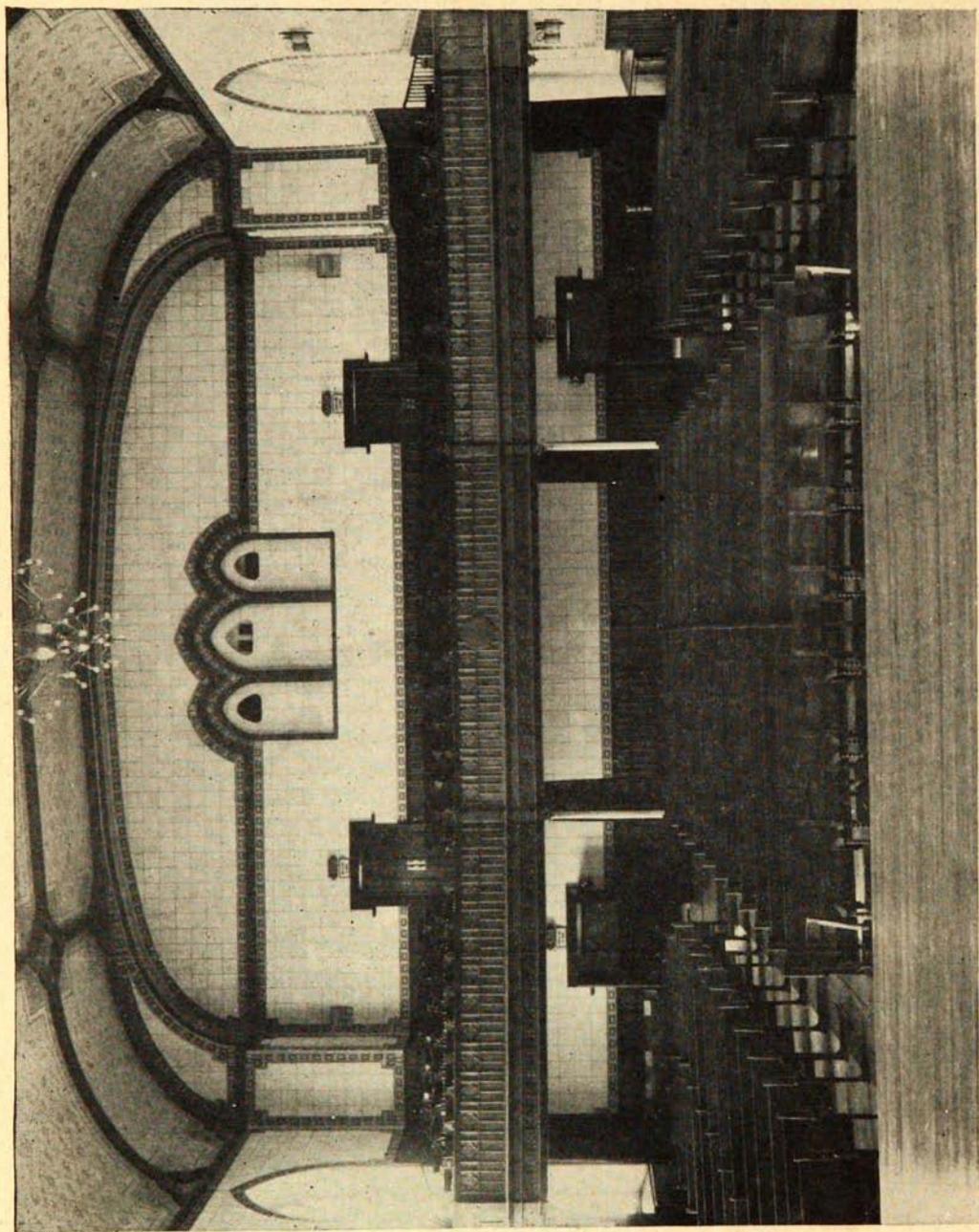
ce, la culture générale après les stages d'études scolaires, collégiales et universitaires, s'impose et porte en soi d'incomparables satisfactions. L'Institut est un milieu propice à ces perfectionnements.

ALPHONSE DESILETS,
Secrétaire-Archiviste de l'Institut.



« Québec, la ville aux souvenirs historiques, renommée par son Université, ses bibliothèques, ses sociétés savantes, a toujours été reconnu ici et à l'étranger comme la métropole des lettres. Travaillons à lui confirmer ce titre glorieux. L'Institut Canadien peut contribuer pour une large part à lui en assurer la possession. Augmentons son importance et faisons-en le premier Institut du Canada.»

LOUIS-PHILIPPE TURCOTTE,
Conférence à l'Institut Canadien en 1874.



Parterre et galerie de la salle auditorium

L'Institut Canadien de Québec

SES BIBLIOTHÈQUES

Comme à peu près toutes les bibliothèques canadiennes-françaises qui n'ont pas plus souvent qu'à leur tour joui des largesses de généreux Mécènes, celle de l'Institut Canadien de Québec a eu de bien humbles débuts et s'est développée plutôt lentement. Son premier bibliothécaire, le poète libraire Octave Crémazie, a fourni plusieurs des 1,800 premiers ouvrages que mentionne le *Catalogue méthodique* publié en avril 1852 à Québec, par « l'imprimerie d'Augustin Côté et compagnie, près l'Archevêché ». Ses conservateurs, durant un siècle ne se sont pas toujours reposés sur des coussins d'or qu'ils eussent été heureux, s'ils les avaient sentis sous eux, d'éventrer pour y puiser l'argent nécessaire à l'achat de ces livres qu'ils ne cessaient jamais de gagner, chaque année, dans les montres des libraires; ces alléchants « nouveaux parus », même les reliures fatiguées des plus anciennement sortis des imprimeries et qu'ils n'eurent jamais le bonheur de voir figurer dans les rayons de leur bibliothèque.

L'un des premiers articles de la constitution de l'Institut Canadien était celui-ci:

« Former une bibliothèque, en procurer l'usage à ses membres et recueillir tous les documents qui ont rapport à l'histoire du pays ainsi que les objets d'histoire naturelle qu'il lui sera possible de se procurer. »

Et un autre article:

« Entretien d'une salle de lecture qui devra contenir les meilleures publications politiques, littéraires et scientifiques de la province et de l'étranger. »

Bien entendu, la bibliothèque de l'Institut ne se distinguait pas par de vertigineux rayons et des rangées de bouquins de maroquin gaufré. Les premiers volumes furent des dons que quelques

citoyens n'hésitèrent pas à détacher de leurs bibliothèques privées. Ces volumes, dûment rafraîchis, firent bonne figure dans les premiers rayons de notre bibliothèque. Ils n'eurent même pas trop honte de cotoyer des brochures récemment arrivées de France à la Librairie J.-O. Crémazie, côte de la Fabrique, et pour lesquels les trésoriers de l'Institut n'hésitèrent pas à étaler sur les comptoirs, en échange, leurs premières livres sterling.

Naturellement, la bibliothèque n'était qu'en puissance quand les directeurs de l'Institut ne disposaient que d'une chambre au vieil Hôtel Blanchard et, plus tard, d'une minuscule salle au Parlement du parc Montmorency. Mais bientôt le local s'agrandit. L'Institut entra peu à peu dans ses meubles, et alors les rayons de la bibliothèque, comme ceux du soleil, enchantèrent les regards ravis des directeurs et des abonnés de la nouvelle institution québécoise.

Et telle fut la marche, rapide dans les circonstances, de l'organisation de la bibliothèque que, quatre ans après la fondation de l'Institut, on publiait le premier catalogue. Cette rare publication, en un fascicule de 32 pages avec supplément, faisait connaître la première liste des journaux et revues reçus à la salle de lecture, au nombre de vingt-neuf, anglais et français, publiés au Canada, à Paris, à Londres et à New-York.

Lors de la publication du supplément du catalogue, la bibliothèque comptait 2,700 volumes. « Avant peu », lisait-on dans ce supplément, « la bibliothèque dépassera trois mille volumes si rien ne traverse le projet que l'Institut a formé de faire cette année (1852) un nouvel achat au montant de cent louis. »

On ne comptait pas dans ce premier catalogue quelques centaines de brochures et pamphlets sur le Canada réunis et reliés sous le titre de « documents historiques », non plus que des collections de journaux, telles la *Gazette de Québec* complète à peu d'exceptions près, depuis sa fondation jusqu'au moment où on cessa de la publier en français. On pouvait aussi compter les journaux et appendices de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada depuis les débuts.

Quant au catalogue de 1852, il contenait les titres de 1,800 volumes. En y jetant un coup d'œil, on remarque une riche collection d'histoire et un choix varié de littérature française et étrangère. Les autres ouvrages traitaient de philosophie, de sciences, d'art libéraux et d'arts mécaniques.

Et, d'année en année, la bibliothèque s'agrandit, les rayons se multiplièrent et se garnirent de livres de toute nature: histoire,

romans, essais, philosophie, références, poésies, sciences, etc.

De temps à autre, quand la caisse le permettait, on donnait à Paris une commande d'une centaine de livres. En plus, chaque année, on recevait deux ou trois cents volumes en dons des citoyens de Québec, du gouvernement de France et de celui de Québec. En 1874, 75 et 76, on enrichit la bibliothèque de mille volumes et en 1880, on était riche de 6,224 volumes. En 1876, la caisse étant sans doute assez bien pourvue, on acheta plus de 200 volumes et on en reçut en don 270. On cite que l'hon. M. Pierre Fortin fit don à l'Institut de cent quatre-vingts volumes pour sa part.

Un nouveau catalogue fut publié en 1881 et, cette année-là, la bibliothèque contenait 4,179 volumes. En 1883, le gouvernement de la province fait un premier don et, à la fin de l'année, le bibliothécaire annonce 8,130 volumes. On commence alors à parler d'une classification méthodique des livres par ordre de matières. Jusqu'alors, les bouquins, achetés ou donnés, avaient été placés dans la bibliothèque, sans ordre, au petit bonheur, de sorte qu'il était difficile de trouver dans ce pêle-mêle le volume que l'on voulait avoir.

Une épreuve vint fondre sur l'Institut en 1889, causant des dommages assez sérieux à l'immeuble situé rue de la Fabrique. Mais il n'apparaît pas que beaucoup de livres aient été détruits. Plusieurs furent cependant détériorés par l'eau et la fumée et l'on voit encore, sur des volumes conservés dans nos rayons, la trace des dégâts de l'incendie de 1889.

Cette année-là, la ville de Québec commença des démarches en vue d'acheter l'immeuble de l'Institut Canadien pour l'élargissement de la rue de la Fabrique. La transaction réussit et l'Institut, ayant vendu son immeuble, la bibliothèque fut logée à l'Hôtel de Ville. C'était le troisième déménagement des livres. Ils en subirent deux autres dans la suite: de l'Hôtel de Ville au Palais Montcalm et de ce dernier à l'immeuble actuel, ancienne église Wesley, acquise par la cité pour l'usage exclusif de l'Institut Canadien. On conçoit que, dans le bouleversement de cinq déménagements, et deux déménagements équivalent à un incendie, nos livres durent subir de bien rudes assauts. Aussi, classement, catalogue, classification méthodique furent-ils, chaque fois, à recommencer. D'autant plus, que les reliures se relâchaient, après chaque déménagement. Et alors, l'argent dont on disposait pour l'achat de livres nouveaux passait aux relieurs. Il en fut ainsi jusqu'à aujourd'hui.

Pendant le dernier quart de siècle, les bibliothécaires ne purent, à bien dire, compter que sur les dons, surtout ceux du Secrétariat de la Province qui, du reste, se montra fort généreux, de même que le Consulat français qui nous fit expédier de bons lots de livres et nous abonna à plusieurs intéressantes revues dont s'enrichit notre salle de lecture. De généreux dons nous furent aussi faits par des sociétés, des institutions et des particuliers. On put enregistrer, notamment en 1888, une longue liste de dons de toute nature venant de particuliers, surtout d'hommes politiques ce qui nous valut une belle collection de documents parlementaires et historiques, comme les Lettres et le Journal du marquis de Lévis.

L'Institut Canadien a toujours eu à cœur d'encourager la littérature canadienne. Mais, même à la fin du siècle dernier, nous avions fort peu de livres d'auteurs canadiens et ces livres coûtaient cher. Depuis quelques années, le livre indigène existe et il se fait tous les jours de louables efforts pour le rendre accessible à toutes les bourses. Quant au livre étranger, il est devenu plus cher. Le livre n'est pas une marchandise quelconque. Sans prétendre, loin de là, qu'il faille bannir les auteurs français, osons affirmer que les productions de nos écrivains doivent avoir nos préférences.

Aussi n'est-il que juste que notre jeunesse étudie d'abord les choses du pays avant celles du dehors. Et d'ailleurs, elle s'intéresse d'emblée aux problèmes, aux fiertés, aux aspirations et aux devoirs nationaux.

C'est pourquoi l'Institut Canadien s'est toujours efforcé d'encourager le livre canadien pour les jeunes. Et c'est pourquoi aussi, l'Institut a fondé une section juvénile de sa bibliothèque. On sait quelle influence considérable exercent les lectures sur l'esprit des jeunes. Tel ouvrage a décidé d'une vocation, orienté un jeune homme dans une carrière où il excelle, tel autre l'a gagné à une cause chère à toute la race, tel autre encore, a déposé dans un cœur bien né le germe d'un sentiment supérieur, gloire de l'humanité.

Et voilà les raisons qui ont motivé la fondation d'une section juvénile à la bibliothèque de l'Institut Canadien. A cette section logée dans une salle spéciale, se rattachent maintenant deux succursales, l'une à Saint-Malo où l'on compte mille volumes et qui est sous le contrôle de la Ligue Catholique Féminine; l'autre à Québec-Ouest et pour laquelle se dévouent des dames de la

paroisse. On compte là aussi un millier de livres de jeunesse. A la bibliothèque juvénile, nous comptons une couple de milliers de bouquins. Ces petites bibliothèques sont régulièrement fréquentées par les jeunes.

Enfin, la grande bibliothèque compte à l'heure qu'il est au-delà de 30,000 volumes et nous osons dire que le côté qualitatif l'emporte beaucoup sur le quantitatif, car nous possédons de précieuses et uniques collections de documents très rares; en particulier une fort riche documentation en ouvrages de référence, dictionnaires et lexiques.

A force de sacrifices et de dévouement, la bibliothèque de l'Institut Canadien, d'année en année s'est enrichie de nombreux documents précieux qui en font l'une des plus riches au point de vue de la documentation. Si, aujourd'hui, on se mettait en frais de fonder une bibliothèque municipale, comme on l'a naguère suggéré, où pourrait-on trouver, par exemple, pour la section des références, des dictionnaires et des encyclopédies publiés jusqu'à présent, nécessaires en tout premier lieu à toute bibliothèque: *America, Catholic Encyclopedia of Canada, Universelle, Winslow's*, etc., etc.; tous les dictionnaires: Larousse et ses diverses éditions, Bescherelle, Guyot, Hartzfeld, Noël, Say; *dictionnaire d'histoire universelle* en 16 volumes; *technologique*, 11 volumes; *de l'industrie*, 9 volumes; *Dictionnaire Universel, Historique, Critique, Bibliographique*, 20 volumes; soit 97 gros volumes, tous précieux et rares, pour la plupart introuvables.

Et les autres dictionnaires: de la Vie pratique des villes et des campagnes; de philosophie, politique, social, des Sciences, des Lettres, des Arts, d'Histoire, de Géographie, de Musique, d'Agriculture, de Procédure, de la Langue, des synonymes, des contemporains, des généalogies; espagnol, grec, latin, allemand, etc., etc., plus de quarante dictionnaires que possède l'Institut; une douzaine de dictionnaires anglais.

Et certaines grandes séries d'ouvrages bien difficiles à trouver aujourd'hui: *Grands écrivains de France, Documents inédits sur l'Histoire de France, Documents de la Société Royale du Canada, Canada and its Provinces, The Makers of Canada*, 20 volumes; *Chronicles of Quebec*, 30 volumes; *United States*, 6 volumes; *The World's Great Classics*, 40 volumes; en tout, plus d'une centaine de ces volumes sont des séries.

Et les collections complètes des grands périodiques français et canadiens, au nombre de plus de vingt-cinq, formant 85 volumes. L'Histoire: Barrès, Cavour, Guizot, Hanotaux, Julien,

Lebeau, Lavisse, Lamartine, etc., 77 volumes; La Religion et son histoire, 125 volumes; l'Art, 102 volumes; la Musique, 27 volumes; les Sciences, 61 volumes.

En plus, la bibliothèque de l'Institut Canadien possède dans ses rayons, au moins 20,000 volumes de toute nature: romans, poésies, essais, biographies, voyages, aventures.

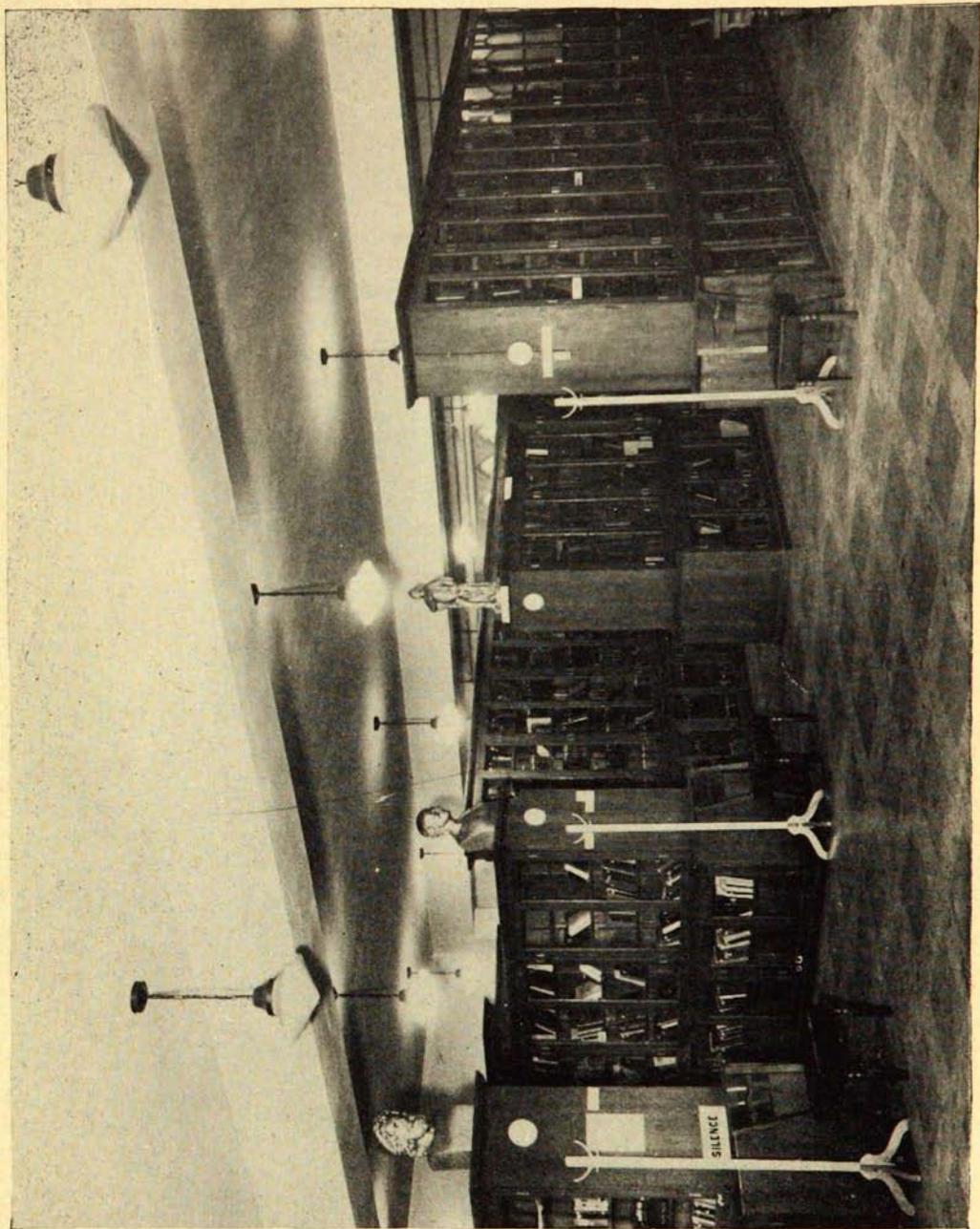
Ajoutons qu'à la salle de lecture, où tous les citoyens de Québec sont invités à venir, abonnés ou non, l'on peut lire et consulter exactement soixante-cinq revues françaises, américaines et canadiennes, de même que tous les quotidiens de la province, anglais et français.

La bibliothèque est sous la direction d'un bibliothécaire, membre du Bureau de direction, d'une bibliothécaire d'office qui voit au prêt et retour des livres; d'une directrice de la salle de lecture qui est chargée de la section juvénile.

Enfin, la direction de l'Institut a commencé la classification technique selon la méthode Dewey, interrompue momentanément pour des raisons particulières, mais qui sera reprise, à brève échéance, sous la direction d'un ou d'une diplômé en bibliothéconomie. Pour ceux qui connaissent ces méthodes techniques modernes, ce travail, même pour 30,000 volumes est très long. On espère que dans deux ou trois ans les abonnés de l'Institut Canadien pourront bénéficier d'un catalogue qui révélera les trésors de ses rayons. Car nous sommes riches de quelques trésors et il est bon qu'on le sache. Quelques rares bibliophiles s'en rendent compte et y recourent avec déférence, comme on ferait en découvrant un ami renseigné par la sagesse de l'expérience. Et il se trouve parmi les nôtres de ces vieux livres toujours nouveaux dont Vauvenargues avait envie quand il pensa: « Un livre bien neuf et bien original serait celui qui ferait aimer de vieilles vérités. »

DAMASE POTVIN,
Bibliothécaire de l'Institut.





Une partie de la grande bibliothèque

JOURNAUX ET REVUES D'ACTUALITE

à L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

QUOTIDIENS

L'Action Catholique, Québec,
Le Canada, Montréal,
L'Événement-Journal, Québec,
La Presse, Montréal,
Le Devoir, Montréal,
Le Droit, Ottawa,
La Patrie, Montréal,
Le Soleil, Québec,
The Gazette, Montréal,
Montreal Daily Star,
Chronicle-Telegraph, Québec.

HEBDOMADAIRES

La Gazette des Lettres, Paris,
Les Nouvelles Littéraires, Paris,
Notre Temps, Montréal,
Le Temps, Québec,
Le Canadien Libéral, Québec,
La Voix des Bois-Francs, Victoriaville,
La Feuille d'Erable, Plessisville,
Le Nicolétain, Nicolet,
Le Travailleur, Worcester, Mass., E.-U.,
L'Etoile du Lac, Roberval, Lac St-Jean,
L'Union des Cantons de l'Est, Arthabaska,
L'Évangéline, Moncton, N. B.,
La Parole, Drummondville,
Financial Times, Montréal.
L'Agriculteur, Louvain, Belgique.

REVUES CANADIENNES

Revue de l'Université Laval,
Revue de l'Université d'Ottawa,
L'Enseignement Secondaire au Canada,
Revue Dominicaine,
Culture (PP. Franciscains),
Relations (PP. Jésuites),
Vie Française (organe de la Survivance),
Revue Trimestrielle Canadienne,
Revue Statistique du Canada,
L'Actualité Economique,
Agriculture,
Jeunesse Agricole,
Revue Technique,
Association Canadienne des Bibliothèques,
Aujourd'hui,
Chantiers,
Conservation,
Le Documentaire,
La Forêt Québécoise,
Laval Médical,
Lectures,
Liaison,
Le Messager,
Le Monde Français,
La Nouvelle Abeille,
La Revue Moderne,
L'Oeil,
L'Oval,
Paysana,
Le Phare,
Le Recueil,
Selection du Reader's Digest,
La Semaine Commerciale,
Commerce Extérieur.

REVUES FRANÇAISES

Académie des Sciences Coloniales,
Album du Figaro,
L'Amour de l'Art,
Les Annales politiques et littéraires,
Annales de Géographie,
L'Architecture d'Aujourd'hui,
L'Art et la Mode,
Arts et Lettres,
Arts et Styles,
Cahiers du Monde Nouveau,
Comptes-rendus de l'Académie des Sciences.
Le Monde Illustré,
Économie et Humanisme,
Écrits de Paris,
Élites Françaises,
Électricité,
Énergie,
Lisez-Moi (Historia)
Machine et Métaux,
Mercure de France,
Nations Unies,
La Nature,
Europe,
Fontaine,
Paris, France,
Pédagogie,
La Pensée,
La Vie Intellectuelle,
Plaisirs de France,
Réalités,
Renaissance,
Revue de L'Alliance Française,
Revue de la Pensée Française,
Revue Littéraire Comparée,
Revue des Études Coopératives,
La Revue du Touring Club de France,
Revue Générale Belge,
Revue Générale de l'Électricité,
Revue Internationale de Théâtre,
Masques,

*Silhouette,
Style en France,
Le Jardin des Modes,
Quadrige.*

REVUES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

*America,
Belgium,
Canadian Geographical Journal,
Journal of the Royal Architectural Institute,
Journal of American Folklore,
The National Geographic Magazine,
Scientific American,
Informaciones Argentinas, Buenos-Aires.*



« A la France oublieuse un jour vous avez dit:
Sur le sol d'Amérique,
Oublié, méconnu, lutte, peine et grandit
Un rameau d'Armorique.
Elle a beaucoup souffert, malgré de fiers exploits,
Cette race bénie.
Mais elle a su garder tout, tes autels, tes lois,
Et jusqu'à ton génie . . . »

ADOLPHE POISSON,
« Strophes à Rameau de Saint Père »
le 15 octobre 1888
à l'Institut Canadien de Québec.

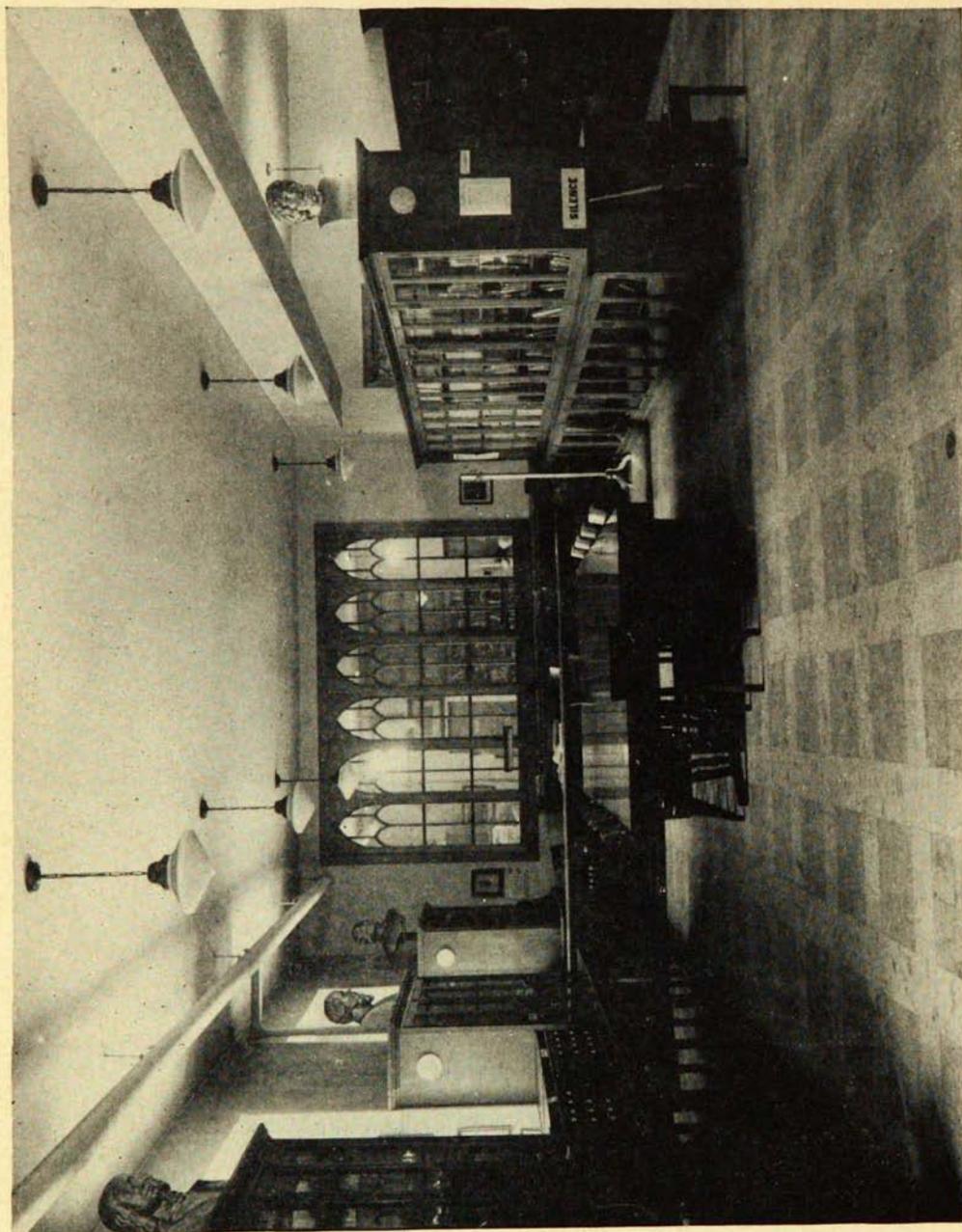


Table du Conseil et salle de lecture

L'Institut Canadien de Québec

SON ADMINISTRATION

Lorsqu'en 1849, des jeunes intellectuels se réunirent à Québec pour fonder notre Institut Canadien, à l'instar de celui de Montréal, ils ne pensaient peut-être pas que leur œuvre résisterait aux assauts de toute sorte et produirait des fruits au-delà de toute espérance, le long d'un siècle.

Animés des plus nobles sentiments patriotiques, ils n'avaient qu'une ambition, celle du développement culturel ; ils ne pensaient pas aux difficultés financières auxquelles s'exposait leur institution naissante. L'indispensabilité matérielle de la finance s'éclipsait sous les jeux de l'esprit.

Dès la fondation de l'Institut les premiers directeurs se mirent à la tâche. La première souscription rapporta £ 31-10-0 (on calculait alors en livres sterling, chelins et deniers) c'était peu, mais prometteur, et au mois de mars 1848 les recettes s'élevaient à £ 70-0-11. Pour vivre, il fallait de l'argent : on organisa dès le mois de mai des soirées artistiques payantes, dont une en particulier rapporta la somme de £ 2-3-6. Des collectes furent organisées, qui rapportèrent £ 13-15-0, et la première année financière se termina en janvier 1849 par un total de recettes de £ 200-1-4½ et de dépenses de £ 183-16-1, laissant un solde de £ 16-5-3. Le Trésorier de la fondation était M. François Evanturel.

Les premiers registres de l'administration reflètent cette époque. On y trouve des achats de lampes au montant de £ 0-3-15 par douzaine. Le système de timbres-poste n'existant pas comme aujourd'hui, il fallait payer mensuellement au bureau de poste un certain montant pour frais de malle. Des paiements de cette nature apparaissent aux vieux livres et se chiffrent tantôt à £ 0-15-6 et tantôt à £ 0-7-3. Une raffle fut organisée

dont les billets se vendirent £ 0-2-5, et le produit net s'éleva à £ 10-10-5. En 1849, le service postal avait coûté £ 2-3-5½. En 1850, les recettes globales de l'administration s'étaient levées à £ 201-14-5, contre £ 198-6-5 de dépenses, laissant en caisse un surplus de £ 3-7-5. Et les années continuèrent ainsi.

Les octrois du Gouvernement n'étaient pas aussi généreux que ceux d'aujourd'hui. En 1854 l'Institut Canadien reçut £ 150-0-0 comme subvention rétroactive pour les trois années antérieures. L'allocation gouvernementale de 1855 et 1856 fut de £ 50 par an. Ces maigres revenus ne suffisaient pas à couvrir les frais généraux d'achat et d'entretien. Il fallut composer. C'est alors que commença le régime des emprunts. Les premières provisions furent avancées par la Banque de Québec, soit £ 100, (environ \$500, aujourd'hui,) pour fins de reliure et d'achat de livres.

Il faudrait une centaine de pages et plus pour énumérer les menus débours, dont plusieurs à des fins qui nous semblent aujourd'hui plutôt cocasses. Par exemple il fallut, un jour, payer à un monsieur Ardoin £ 1-13-4 pour achat de flacons ; à d'autres : 10 chelins pour réparation de bancs, 15 chelins pour sciage de bois, et davantage pour de l'huile et des cheminées de lampes. En 1854, un relieur fit des menaces à l'Institut Canadien et les directeurs souscrivirent un montant de £ 32-16-12 pour couvrir la créance. Nous avons en main nombre de petits billets à l'ordre des créanciers et variant de trois à vingt louis.

Malgré cette pénurie de fonds, l'on trouva moyen d'organiser des concours littéraires. Ainsi, en 1856, des récompenses furent accordées dont la somme s'élevait à £ 20-5 chelins, et l'année se termina avec un surplus de £ 3-0-6.

Durant cinquante ans, le budget annuel n'avait pas dépassé \$3,500. Aucun salaire n'était versé à des directeurs. Alors que le notaire J.-G. Couture occupait la charge de secrétaire-archiviste le long de 51 années, celle de trésorier était remplie successivement par le notaire Louis-Philippe Sirois, durant 20 ans, L.-P. Geoffrion, 6 ans, Prudent Vallée, 8 ans, et Georges-V. Tessier durant 18 ans. Le trésorier actuel est en office depuis 11 ans, et chargé depuis deux ans de l'administration du nouvel édifice.

En 1882, l'Institut ayant pris une importance plus marquante, son président d'alors H.-J.-J.-B. Chouinard et son trésorier, le notaire Sirois, convinquirent le bureau de direction d'acquérir un immeuble sis au numéro 27 de la côte de la Fabrique

et appartenant à la marquise de Bassano. Capital, intérêts et taxes s'élevant à \$6,054.65, on emprunta du révérend P.-E. Garneau le somme de \$7,000. Les réparations coûtèrent près de \$5,500 ; il fallut faire appel aux membres et aux amis de l'Institut pour combler la balance nécessaire ; cette première souscription rapporta plus de \$3,000. Il en manquait encore deux mille pour faire face aux dernières obligations. Le Gouvernement d'alors versa un octroi spécial de \$700. et le reste des dettes fut financé par billets promissoires. A la fin de 1882, le total des billets payables et autres dettes apparaît aux registres du trésorier au chiffre de \$2,244.

Nous devons au regretté notaire L.-P. Sirois le système de comptabilité en vigueur jusqu'à ce jour. Nous avons aux archives chacune des pièces correspondant aux entrées. Ses rapports, remarquables d'exactitude et de clarté, couvrent la période de 1870 à 1890. Durant les cinq dernières années de cette administration le Gouvernement versa annuellement une allocation de \$500. Les affaires de l'Institut étaient financées par billets, et la dette hypothécaire, en 1892, restait de \$6,500. Mais en 1897, grâce à l'aide gouvernementale et à l'augmentation des membres, la situation financière s'était considérablement améliorée.

C'est en 1897 que la Ville de Québec, ayant résolu d'élargir l'avenue Chauveau, acheta la propriété de l'Institut Canadien au prix de \$20,000, dont dix mille servirent à payer les hypothèques et les dettes courantes du dit Institut. Par acte notarié, la Ville s'engage à perpétuité à lui verser chaque année 6% du capital-balance, à loger l'Institut à l'Hôtel de Ville, à fournir l'éclairage, le chauffage, la papeterie, à payer le salaire mensuel de \$75. à une employée, à loger la bibliothécaire, et à permettre la tenue des conférences publiques dans la salle de la Cour du Recorder. De son côté la direction de l'Institut doit maintenir une salle de lecture ouverte au public à des heures réglementées, et la pourvoir de journaux et revues convenables en nombre et qualité. L'ère des billets promissoires était vraisemblablement périmée.

L'Institut Canadien de Québec vivait maintenant des jours de quiétude et poursuivit son œuvre culturelle ascendante. C'est en 1932, sous la présidence de M R. A. Benoit et la trésorerie de M. Georges-V. Tessier, que l'Institut fut installé dans le Palais Montcalm, à la Porte Saint-Jean, où il occupa tout un plancher pour sa bibliothèque, ses bureaux et sa salle de lecture. Il y

jouissait gratuitement de l'usage de la grande salle d'assemblée pour ses conférences, concerts et autres manifestations publiques. Nos charges fixes se trouvaient ainsi réduites à \$1500. environ, par année. Dès cette époque l'achat de livres fut accentué et nos rayons de bibliothèques s'enrichirent de nombreux ouvrages modernes.

Cette situation vraiment intéressante se prolongeait depuis dix ans lorsque la succession du sénateur Lorne-C. Webster, de Québec, offrit à la Ville de lui céder moyennant \$25,000. le temple méthodiste désaffecté, connu sous le nom d'église Wesley, sise entre les rues Dauphine, Sainte-Angele et Saint-Stanislas. S. H. le maire Lucien Borne pensa alors à accommoder l'Institut Canadien en lui offrant cet immeuble historique. Un accord intervint entre notre conseil général et la Ville de Québec, en 1942. L'Institut donnait quittance à la Ville, pour \$10,000. et celle-ci louait par bail emphythéotique, à raison de un dollar par année pendant 99 ans, la propriété entière, après l'avoir restaurée de fond en comble. En avril 1944 l'Institut Canadien prenait possession du local qu'il occupera désormais.

L'administration actuelle de l'Institut appelle des recettes plus considérables et des revenus fixes qu'il faudra prévoir. L'équilibre du budget nécessite une surveillance de tous les instants. Le Gouvernement provincial sait ce qu'il en coûte pour maintenir une institution de ce genre. Et la Ville de Québec, qui se prévaut à juste titre de personnifier l'Athènes de l'Amérique doit être fière de cette institution culturelle.

La célébration du Centenaire, en 1948, ravivera, nous osons l'espérer, les bonnes dispositions de nos gouvernements, tant provincial que municipal, à l'égard de l'Institut Canadien de Québec.

J.-Alph. FUGÈRE,
Administrateur-trésorier.

Souscription au fonds de construction de l'Institut Canadien de Québec

EN L'ANNÉE 1885

M. L.-J.-C. Fiset	\$ 500.00
M. L.-G. Baillargé, C.R.	500.00
M. Théoph. LeDroit	500.00
Mgr l'Archevêque de Québec	100.00
M. S. Lesage	100.00
Hon. P. Garneau	100.00
Le Séminaire de Québec	100.00
Hon. A.-P. Caron	100.00
M. Elisée Beaudet	100.00
M. le Comte de Prémio Réal	100.00
M. Chs. Baillargé	100.00
M. F.-X. Berlinguet	78.00
Hon. F. Langelier	50.00
M. Victor Bélanger	50.00
Sir H.-L. Langevin, C.B.	50.00
Sir N.-F. Belleau	50.00
M. J.-F. Belleau	50.00
M. Cyr. Tessier	50.00
Hon. J.-T. Taschereau	50.00
M. le curé de Québec	30.00
M. L.-P. Vallée	25.00
Hon. P.-J.-O. Chauveau	25.00
Hon. U.-J. Tessier	25.00
Un ami	25.00
D.-J. Montambault	25.00
M. L.-P. Turcotte	25.00
M. H.-A. Turcotte	25.00
M. H.-J.-B. Chouinard	25.00
M. J.-N. Proulx	25.00
M. H.-C. Pelletier	25.00
M. Alphonse Pouliot	25.00
M. Edouard Huot	30.00
M. Vincent Cazeau	25.00
M. J.-F. Guay	25.00
Dr A. Vallée	25.00
M. L.-P. Sirois	25.00
M. Joseph Prémont	25.00
M. Chs. Joncas	25.00
M. L.-A. Cloutier	25.00
M. Thomas Chapais	25.00
M. P.-J. Jolicœur	25.00

M. Cyr. T. Suzor	25.00
M. Philippe Huot	25.00
M. Joseph Shehyn, M.P.P.	25.00
M. Téléphore Lemieux	25.00
M. Augustin Côté	25.00
Hon. C.-A.-P. Pelletier	15.00
Hon. Ed. Remillard	20.00
M. F.-M. Lachaine	15.00
M. Joseph Donati	12.00
Dr Venner	10.00
M. Chs. Gouin	10.00
M. J.-O. Laurin	10.00
M. A.-J. Auger	10.00
M. J.-E. Bigaouette	10.00
M. W.-E. Brunette	10.00
M. Théophile Hudon	10.00
M. Ludger Vézina	10.00
M. J.-C. Brunet	10.00
M. L.-P. Pelletier	12.50
Hon. E.-J. Flynn	12.50
M. Jules Tessier	10.00
M. l'abbé Bonneau	10.00
M. L.-G.-N. Belleau	10.00
M. Dr Simard	5.00
M. Louis Turgeon	5.00
M. Amédée Roberge	4.00
M. J.-E. Boily	5.00
M. F.-M. Dechêne	5.00
M. Mathias Chouinard	5.00
M. P.-J. Bazin	5.00
M. Edouard Lacroix	5.00
M. C.-R. Michaud	5.00
M. Henry Beauté	5.00
M. Jacques Auger	5.00
M. John Burroughs	5.00
M. Edward Burroughs	5.00
M. Cyprien Labrègue	5.00
M. Cléophas Rousseau	5.00
M. Dr Pourtier	5.00
M. A.-H. Verret	5.00
Hon. juge N. Casault	5.00
M. F.-X. Piché	8.00
M. David Plante	5.00
M. l'abbé Dumontier	2.00
M. J.-O. Méthot	1.00
M. l'abbé Ph. Martel	2.00
M. l'abbé Chs. Trudelle	2.00
	\$3,729.00

Vraie copie,

L.-P. SIBOIS,
trésorier.

Québec, 2 février 1885.

Une brève évocation

De notables Français, hommes de lettres et hommes d'action, figurent parmi les conférenciers qui ont honoré la tribune de l'Institut Canadien depuis sa fondation. Leur façon d'être et de s'exprimer nous revient nettement en mémoire alors que nous nous apprêtons à célébrer le centenaire de notre attachante Société.

Comme ce fut une de nos plus brillantes manifestations, nous nous reportons d'emblée à la soirée inaugurale de notre quatre-vingt-unième saison de conférences, tenue le 5 novembre 1928. M. Paul Claudel était notre hôte d'honneur. Pour lui rendre hommage, la maison-mère de nos institutions d'enseignement supérieur, l'Université Laval, nous avait offert l'hospitalité, et les plus hautes personnalités religieuses et civiles avaient pris place au premier rang d'une foule compacte, notamment le Cardinal Rouleau, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, M. Narcisse Pérodeau, et le Premier Ministre, M. Alexandre Taschereau.

Son auguste fonction d'ambassadeur de France aux États-Unis n'avait pas détourné M. Claudel de ses préoccupations poétiques. Invité à parler de la Chine, qu'il connaissait à fond, il avait exprimé le désir de traiter de préférence un sujet qui lui tenait fort à cœur : le « Claudélisme ». Soupçonnant que le classicisme ne manquait pas d'adeptes en nos milieux traditionalistes, il exposa sa conception de l'art poétique avec une chaleur inusitée. Son ardeur combattive n'eut cependant pas l'heur de convertir ceux qui ne pouvaient souffrir le symbolisme obscur de ses œuvres et sa façon de lier des pensées par soubresauts. Pendant les semaines qui suivirent, le « Claudélisme » devint un sujet de controverse au sein des groupes intellectuels de notre Vieille Capitale et fit couler des flots d'encre qui se déversèrent dans nos journaux. On se serait cru en France. En nous assurant qu'il apercevait en notre province un enchaînement de sa race, M. Claudel ne se doutait peut-être pas d'avoir à tel point raison.

En janvier 1929, M. Funck-Brentano, par suite sans doute de l'habitude qu'il avait contractée de rechercher les usages de l'ancien régime, nous avait observés avec un regard aigu et averti. Après être allé dans nos campagnes reconnaître les coutumes d'autrefois, il affirmait avoir découvert en nous, non pas seulement un enchaînement, mais un renouveau de la France. Rien ne l'avait autant amusé que de voir nos conseil municipaux administrer les villages à la bonne franquette. C'était jadis le mode en cours dans son pays. Le fait que la prière se récitait encore en commun dans nos intérieurs rustiques, lui semblait une promesse de durée pour notre race agreste.

Au cours de cette même année de 1929, il nous était venu un homme exquis, type paisible et spirituel de l'humaniste raffiné, M. Henri Guy, recteur de l'Université de Grenoble. De même qu'on l'a constaté pour la noblesse de robe, le public s' imagine volontiers que l'élite des humanistes est innombrable. En vérité, si beaucoup professent la littérature et écrivent, ils ne sont que quelques véritables humanistes : le reste est de l'imitation. M. Guy avait longuement fréquenté Joachim de Bellay et il ne pouvait se défendre d'en parler comme s'il se fût agi d'un intime. Une après-midi que nous l'accompagnions sur les hauteurs du Cap Diamant pour lui faire admirer la paisible Ile d'Orléans encadrée dans la chaîne tourmentée des Laurentides, voici qu'il s'enthousiasme et se met à déclamer avec l'ardeur d'un jeune premier le distique de l'illustre ami de Ronsard :

« Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux
« Que des palais romains le front audacieux. »

Les vieux professeurs de carrière, qui symbolisent la vie intellectuelle et spirituelle de la France, sont souvent ainsi portés à nous laisser goûter, dans un moment de forte émotion, la moelle dont leur esprit est nourri. En contemplant les environs de Québec, M. Albert Feuillerat nous avait pour sa part cité des vers de Francis Jammes que nous n'avons pas oubliés, tant ils nous paraissent bien appropriés :

« Cette scène évoquait le tableau d'un autre âge,
« Tout y gardait son prix pur de tout alliage. »

En partant, ce délicat lettré nous avait laissé un mot extrait des « Georgiques Chrétiennes », et qui s'applique admirablement

aux circonstances actuelles. Il nous recommandait de «situer notre cœur dans le passé qui est l'appel du futur, et de clore nos oreilles aux bruits du nouveau siècle pour écouter l'angélus d'il y a cent ans ». C'est précisément ce que nous songeons à faire à l'occasion du centenaire de notre Institut.

Marcel Bouteron, dont la Fédération de l'Alliance Française nous gratifia en 1930 à titre de conférencier officiel, ne vivait apparemment de son côté que par Balzac et pour Balzac. Sacré Prince des Balzaciens, il s'amusait à nous dire qu'au temps où il se devait moins d'avoir une allure princière, il préférait comme Erasme, s'acheter de belles éditions (les œuvres de Balzac, évidemment !) plus que des vêtements. Intéressé aux divers types de paysans, il avait particulièrement goûté l'esprit mordant, la bonhomie et la belle humeur de nos agriculteurs. Il s'était délecté à lier connaissance avec un jeune enfant de la Côte de Beau-pré à qui ses parents, après avoir épuisé le calendrier des saints pour leur nombreuse progéniture, avaient donné Foch comme non de baptême en souvenir de la visite à Québec de l'illustre maréchal.

Quand il nous vint également en 1930, Fortunat Strowski était devenu pascalien à force de raconter Pascal. En conversation il excellait à traduire sa pensée en une phrase concise et piquante. Il nous confiait qu'il s'était fait journaliste, en plus d'être écrivain et professeur, parce que c'était l'unique moyen d'avoir raison des ronces et des chardons dans le monde. Il avouait candidement que la douceur de notre climat — c'était au mois de décembre ! — ne l'avait pas frappé.

Paul Hazard, arrivant à son tour au mois de décembre, quelques années plus tard, se félicitait au contraire de voir Québec sous une épaisse couche de neige d'éclatante blancheur. Un froid vif et sec lui plaisait à l'égal d'une coupe de champagne. Il s'en autorisa pour offrir à sa femme un magnifique manteau de fourrure en précisant qu'il voulait la défendre contre la bise du Nord et plus que jamais la conserver, après avoir lu dans Fénélon que les hommes ne peuvent établir aucun bien effectif si les femmes ne les aident à l'exécuter.

Combien d'autres traits caractéristiques il nous faudrait citer pour rendre justice aux souvenirs infiniment agréables qu'ont laissés dans nos esprits les distingués conférenciers qui se sont succédé à l'Institut Canadien. Ainsi l'indulgent Marcel Aubert qui fermait presque les yeux pour ne pas voir le style hybride de nos prétentieuses églises, mais qui les ouvrait en souriant

devant les modestes églises de Beaumont et de l'Île d'Orléans, autrement conformes à la tradition française.

Et ce sympathique philosophe, Étienne Gilson, qui, après nous avoir fait goûter l'austère beauté des études les plus élevées redevient dès le lendemain le plus fervent et le plus actif des hommes d'œuvres pour nouer aussi étroitement qu'il se peut le Canada à la France.

Voilà les Français auxquels l'Institut Canadien restera indéfectiblement attaché et dont il souhaitera toujours la venue, des Français imbues de solides doctrines et de vieilles lettres, sachant mettre en peu de mots beaucoup de sens, au cœur aussi hospitalier que l'esprit, pratiquant avec malice une vertu traitable, raillant avec une gaieté contagieuse, sacrifiant à l'enseignement oral la célébrité que pourraient apporter les manuscrits, remplissant chaque jour aussi bien que le précédent, bref des humanistes dans toute l'acception du mot.

R.-A. BENOIT

*ancien président de l'Institut Canadien
de 1927 à 1931 et de 1932 à 1937*



*« Sur ces bords enchantés, notre mère, la France,
A laissé de sa gloire un immense sillon;
Précipitant ses flots vers l'océan immense,
Le noble Saint-Laurent redit encor son nom.*

OCTAVE CRÉMAZIE,

*Président, en 1857-58,
de l'Institut Canadien de Québec.*



Les directeurs

depuis

la fondation



<i>Années</i>	<i>Présidents honoraires</i>	<i>Présidents actifs</i>	<i>Vice-présidents</i>
1848	Hon. R.-E. Caron, 2 ^e Lt-Gouverneur de la Province	Hon. juge Marc-Aurèle Plamondon	
1849	"	J.-B.-A. Chartier, N.P.	
1850	"	Frs-Réal Angers, avocat	G.-H. Simard
1851	Hon. R.-E. Caron	Pierre-J.-O. Chauveau	Rev. M. Taschereau
1852	Hon. Ls Panet, secrétaire C. L.	F.-X. Garneau, historien	"
1853	Hon. Sir Narcisse Fortunat Belleau, 1 ^e Lt-Gouverneur	Ulric-J. Tessier, C.L., juge de la Cour Banc de la Reine et Maire de Québec	G.-H. Simard et Jos. Hamel
1854	Hon. Jos. Cauchon, Lt-Gouverneur du Manitoba, Président du Sénat	Napoléon Casault	"
1855	F.-X. Garneau, historien	Cyrille Delagrave, avocat Recorder de la Cité	L.-J. Fiset et G. Drolet
1856	"	Louis-J. Fiset	F.-S. Audette et G. Drolet
1857	"	Octave Crémazie, libraire	"
1858	"	Pierre-Jacques Jolicœur, avocat, sous-sec. de la Province	J.-T. Brousseau
1859	"	Gaspard Drolet, avocat, auditeur de la Province	Jos. Hamel
1860	"	L.-Bonaventure Caron, juge de la Cour Supérieure	Jacques Auger et Théo. Hamel
1861	"	R.-J.-Z. Leblanc, marchand	Jacques Auger et A.-H. Verret
1862	"	Jacques Auger, N.P.	Ferd. Hamel et C. Lespérance
1863	"	Hector Langevin, C.R., maire de Québec, ministre des Travaux publics du Canada	F.-A.-H. Larue et H.-T. Taschereau
1864	"	"	Dr J.-C. Taché et G.-H. Simard
1865	"	Jos.-Chs Taché, M.D., Dép. ministre de l'Agriculture, Ottawa	F.-A.-H. Larue et G.-H. Simard

<i>Trésoriers et assistants</i>	<i>Secrétaires et assistants</i>	<i>Bibliothécaires</i>	<i>Curateurs</i>
Frs Eventuel	J.-B.-A. Chartier	Oct. Crémazie	
“	Oct. Crémazie	L.-E. Dorion	
“	Louis Fiset	J.-M. Lemoine	
Frs Vézina	J. Langlois	Frs-R. Angers	
“	Phil. Huot	P.-J. Jolicœur	
“	Gaspard Drolet	F.-X. Garneau	Ed. Langevin
“	R.-J.-Z. Leblanc	P.-J. Jolicœur	
“	Georges Verret	“	
“	James Oliva	“	
Thomas-E. Roy	A.-H. Verret	“	Jacques Crémazie
T.-E. Roy	Chs Parent, Jr.	H.-E. Parent	“
“	F.-X. Frenette	“	“
T.-E. Roy	Vincent Cazeau	Pierre Galarette	E.-R. Frechette
“	C. Lespérance	H.-T. Taschereau	P. Galarette
“	Henri Taschereau	Art. Taschereau	“
Art. Gagnon	Art. Taschereau	A. Hamel	C. Tanguay
“	Cyrille Tessier, N.P.	Rev. R. Casgrain	V. Cazeau
Théo. Ledroit, marchand	“	“	H. Blanchet

<i>Années</i>	<i>Présidents honoraires</i>	<i>Présidents actifs</i>	<i>Vice-présidents</i>
1866	P.-A. de Gaspé	Sir Henri-T. Taschereau, juge en chef de la Cour du Banc du Roi	"
1867	P.-A. de Gaspé	François Langelier, Lt-Gouverneur	F. Hamel et P.-J. Jolicœur
1868	"	"	"
1869	"	D.-J. Montambault, avocat	P.-J. Jolicœur et Paul Dumas
1870	"	Théo. Le Droit, marchand en gros	"
1871	J.-B. Meilleur, Surintendant de l'Inst. publique	"	Hector Fabre et Dr J.-B. Blanchet
1872	Cyrille Delagrave, avocat	Hon. Jean Blanchet, juge de la Cour du Banc du Roi	L.-J.-A. Savard et C.-E. Gauthier
1873	"	"	"
1874	P.-J.-O. Chauveau, Surintendant de l'Inst. publique; ancien président du Sénat; 1 ^{er} maire de Québec	Jacques-F. Belleau, agent d'assurance	Ed. Rouillard et J.-O. Tousignant
1875	"	"	"
1876	"	Hon. Ed. Rémillard, C.L., registraire	J.-O. Tousignant et J.-O. Fontaine
1877	"	J.-O. Fontaine	L.-P. Turcotte et Dr Art. Vallée
1878	L.-J.-C. Fiset, avocat, protonotaire	L.-Phil. Turcotte, asst-bibliothécaire Parlement; historien	H.-J.-J. Chouinard et L.-P. Vallée
1879	"	Dr Arthur Vallée, prof. à Laval	H.-J.-J. Chouinard et H. A. Turcotte
1880	"	H.-J.-J.-B. Chouinard, avocat greffier de Québec	Adj. Turcotte et P. Lemay
1881	"	"	"
1882	"	"	Adj. Turcotte et Alp. Pouliot

<i>Trésoriers et assistants</i>	<i>Secrétaires et assistants</i>	<i>Bibliothécaires</i>	<i>Curateurs</i>
	"	Dr J.-B. Blanchet	L.-B. Caron
Chs-Frs Bouchard	Odilon Roy	Dr J.-B. Blanchet	Alf. Talbot
"	"	"	"
F.-R.-E. Campeau	R.-C. de Beau- mont	"	"
Sam. Benoit	J.-F. Belleau	L.-H. Huot	J.-B. Derome
"	"	"	J.-A. Defoy
J.-F. Belleau	J.-O. Tousignant	J. Auger	J.-B. Derome
"	"	"	"
L.-P. Vallée	J.-B. Delage, N.P.	L.-P. Turcotte	V. Bélanger
"	"	"	"
"	H.-J.-J.-B. Chouinard	"	J.-N. Froulx
"	Achille Larue	"	"
Ls-Ph. Sirois, N.P.	Alph. Pouliot	H.-J.-J. Chouinard	"
"	"	L.-P. Tardivel	P.-M.-A. Genest
"	J.-J. Frémont	"	"
"	"	P.-J. Jolicœur	"
"	"	"	Dr T.-A. Venner

<i>Années</i>	<i>Présidents honoraires</i>	<i>Présidents actifs</i>	<i>Vice-présidents</i>
1883	“	“	“
1884	“	Hubert-Adj. Turcotte, avocat	Alph. Pouliot et J. Frémont
1885	“	Alph. Pouliot, av., greffier Cour d'Appel, professeur à Laval	J. Frémont et Sir T. Chapais
1886	“	J.-J.-T. Frémont, avocat, maire de Québec, M.P.	Sir Ths Chapais et J.-E. Prince
1887	“	“	“
1888	“	“	“
1889	“	“	“
1890	L.-J.-C. Fiset, avocat, protonotaire	Sir Ths Chapais, C.L., sénateur, historien	J.-E. Prince et Ed. Taschereau
1891	Théo. Ledroit, marchand en gros	“	“
1892	“	Jos.-Évariste Prince, avocat, professeur à Laval	J.-A. Dionne et N. Olivier
1893	“	“	“
1894	“	Jos.-Adolphe Dionne, avocat	N. Ollivier et Lud. Brunet
1895	“	“	“
1896	“	Naz. Ollivier, avocat	L. Brunet et Ed. Dorion
1897	Théo. Ledroit	“	Chs Langelier et H. Chassé
1898	“	Chs-Ed. Dorion, juge du Banc du Roi	“
1899	“	Ludovic Brunet, avocat, greffier des Appels	H. Chassé et Chs Langelier
1900	“	“	“
1901	“	Honoré Chassé, avocat, journaliste	Chs Langelier et Ed. Casgrain
1902	“	“	Chs Langelier et Adj. Rivard
1903	“	Hon. Chs Langelier, juge du Banc du Roi	Adj. Rivard et P.-B. Dumoulin

<i>Trésoriers et assistants</i>	<i>Secrétaires et assistants</i>	<i>Bibliothécaires</i>	<i>Curateurs</i>
“	“	“	“
“	Ernest Myrand	H.-J.-J.-B. Chouinard	“
“	J.-G. Couture, notaire public	Dr Art. Vallée	“
“	“	H.-A. Turcotte	“
“	“	E. Huot	G. de Léry
“	“	Dr T.-A. Venner	“
“	“	“	G. Pendergast
Ed. Huot	J.-G. Couture	Ludovic Brunet	B. Letellier
“	“	“	“
“	“	“	N. Lavoie
Ed.-Chs Dorion	“	“	“
F.-X. Gosselin	“	J.-E. Prince	“
“	“	“	“
“	“	“	“
“	“	“	“
L.-P. Sirois	J.-G. Couture	“	J.-B. Delage N P.
“	“	Adj. Rivard, avocat.	“
R.-P. Boisseau	“	“	“
R.-P. Boisseau et G. de Léry	J.-G. Couture et L.-D. Morin	“	“
R.-P. Boisseau et N.-E. Gauvreau	J.-G. Couture et L.-N. Miller	Lud. Brunet	“
R.-P. Boisseau et N.-E. Gauvreau	“	“	“

<i>Années</i>	<i>Présidents honoraires</i>	<i>Présidents actifs</i>	<i>Vice-présidents</i>
1904	"	"	"
1905	Sir Ls Nap. Casault juge en chef, Cour Supérieure	Ph.-Benj. Dumoulin, gérant, banque	P. B. de la Bruère et Ferd. Roy
1906	"	"	"
1907	"	"	"
1908	"	Pierre Boucher de la Bruère, surintendant, Inst. publique	Ferd. Roy et C.-A. Chauveau
1909	"	"	"
1910	"	Hon. juge Ferd. Roy, juge en chef, Cour de Magistrat	Art. Simard et Ed. Dupré
1911	"	"	Art. Simard et Dr Art. Vallée
1912	"	"	"
1913	Sir Ls Nap. Casault	Hon. juge Chs-Ed. Dorion	Jos. Sirois et Dr Art. Vallée
1914	Didier-J. Montam- bault, avocat	Dr Art. Vallée, prof. à Laval	Jos. Sirois et Théo. Dubé
1915	"	"	"
1916	"	"	"
1917	"	Jos. Sirois, N.P.	Théo. Dubé et Dr A. Lessard
1918	"	"	"
1919	"	"	"
1920	"	"	"
1921	Hon. Geo.-Élie Amyot	Dr A. Lessard	Théo. Dubé et L.-P. Geoffrion
1922	"	Théodore Dubé	L.-P. Geoffrion et S.-A. Richard
1923	"	"	"
1924	"	"	"
1925	"	L.-P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative	L.-A. Richard et Dr P.-C. Dagneau

<i>Trésoriers et assistants</i>	<i>Secrétaires et assistants</i>	<i>Bibliothécaires</i>	<i>Curateurs</i>
R.-P. Boisseau et M. Thibaudeau “	“ “	P.-B. de la Bruère Ludovic Brunet	“ “
Misaël Thibaudeau et Aimé Dion	“	“	“
R.-P. Boisseau et M. Thibaudeau	“	“	“
Aimé Dion, avocat et A. Évanturel “	J.-G. Couture et Théo. Dubé “	“ “	“ “
Aimé Dion et Aimé Marchand “ “	“ J.-G. Couture et J.-E. Chapleau “	Jos. Sirois “ “	Dr Ed. Casgrain “ “
Aimé Marchand et Geo.-V. Tessier “ “	J.-G. Couture et J.-E. Chapleau “ “	Ferd. Roy “ “	Dr Ed. Casgrain René-P. Lemay “
L.-P. Geoffrion et Geo.-V. Tessier “ “ “	“ “ “	“ Dr Art. Vallée “ “	Alph. Pouliot “ “ “
Geo.-V. Tessier et L.-T. DesRivières “	“ “	“ “	“ “
Geo.-V. Tessier et J.-A. Fugère “ “ “	“ “ “	“ “ “	“ “ “
“	“	H.-L. Gagnon	Dr Art. Vallée

<i>Années</i>	<i>Présidents honoraires</i>	<i>Présidents actifs</i>	<i>Vice-présidents</i>
1926	"	Dr Pierre-Calixte Dagneau	Hon. Cyr. Delage et C.-J. Simard
1927	"	"	"
1928	"	R.-A. Benoit, Greffier du Conseil législatif	"
1929	"	"	"
1930	"	"	"
1931	"	Dr Art. Vallée, professeur à Laval	"
1932	Sir Geo. Garneau maire de Québec	R.-A. Benoit, greffier du Conseil législatif	Dr Edg. Couillard et L.-A. Richard
1933	"	"	"
1934	"	"	"
1935	"	"	"
1936	"	"	L.-A. Richard et J.-E. Corriveau
1937	"	Antonio Langlais, avocat	L.-A. Richard et Ernest Légaré
1938	"	"	"
1939	"	"	Dr Edg. Couillard et Ernest Légaré
1940	Sir Geo. Garneau maire de Québec	Antonio Langlais, C.R.	Dr Edg. Couillard et Ernest Légaré
1941	"	"	"
1942	"	"	"
1943	Hon. Ferd. Roy	"	"
1944	"	"	"
1945	"	"	"
1946	"	Jean Bruchési, M.-S.-R.-C., sous- secrétaire de la Province	"
1947	"	"	"
1948	"	"	"

<i>Trésoriers et assistants</i>	<i>Secrétaires et assistants</i>	<i>Bibliothécaires</i>	<i>Curateurs</i>
“	“	“	L.-A. Richard
“	“	“	Dr Edg. Couillard
“	“	L.-A. Richard	“
“	“	“	“
“	“	“	“
“	“	Dr Alf. Morisset	“
“	“	“	J.-E. Grégoire
“	“	“	“
“	“	“	“
“	“	“	“
“	Alph. Desilets et Ernest Légaré	“	Dr Ed. Couillard
J.-Alph. Fugère et L.-P. Morin	Alph. Desilets et Lorenzo Masson	“	“
“	“	“	“
“	Alph. Desilets et Hector Faber	J. Dumoulin, M.P.P.	J.-M. Guérard, C.R.
J.-Alph. Fugère et L.-P. Morin	Alph. Desilets et H. Faber	Aimé Deraspe, N.P.	J.-M. Guérard, C.R.
“	“	“	“
“	“	“	“
J.-Alph. Fugère et J.-Ths Perron	Alph. Desilets et Mme J.-E. Ma- louin	Dr M. Langlois	“
“	“	“	“
“	Alph. Desilets et S. Brassard	“	“
“	“	Damase Potvin, journaliste	“
“	“	“	“
“	“	“	“

Conseil général de 1948

Président honoraire :

M. le juge FERDINAND ROY*

Président :

M. JEAN BRUCHESI, M-S-R-C. sous-secrétaire de la Province de Québec.

Vice-présidents :

Dr EDGAR COUILLARD et Lt-Col. ERNEST. LEGARÉ

Administrateur-Trésorier :

M. J. ALPH. FUGÈRE,

Secrétaire-archiviste :

M. ALPHONSE DESILETS

Secrétaire-correspondant :

Dr ALFRED MORISSET

Bibliothécaire en chef :

M. DAMASE POTVIN

Assistant-trésorier :

M. JEAN-THOMAS PERRON

Assistant-secrétaire-archiviste :

M. SYLVIO BRASSARD

Assistant-secrétaire-correspondant :

Notaire HENRI BOISVERT

Curateur du musée :

M. JEAN-M. GUÉRARD, C. R.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président, les deux Vice-présidents, le Secrétaire-archiviste, le Trésorier, le Bibliothécaire, le Curateur du musée; Mgr EUG.-C. LAFLAMME, P.A., S. H. le maire LUCIEN BORNE, l'honorable M. ONÉSIME GAGNON, l'honorable M. CYRILLE-F. DELAGE, M. le juge J.-ARTHUR GAGNÉ, M. le juge THOMAS TREMBLAY, M. R.-A. BENOIT, M. ANTONIO LANGLAIS, C.R., Dr CHARLES VÉZINA, Dr ROMÉO BLANCHET, M. le recorder ÉMILE MORIN, M. HECTOR FABER, Dr MARCEL LANGLOIS, M. PAUL RAINVILLE, M. C.-R. FONTAINE, M. AIMÉ PLAMONDON, N.P., M. ANTOINE ROY, M. GASTON PRATTE.

COMITÉS

Le Président général de l'Institut, le Secrétaire-archiviste et le Trésorier font partie de chaque comité. Les autres membres sont:

Comité de la salle de lecture: M. le juge J.-Arthur Gagné, Hon. M. Onésime Gagnon, M. le recorder Émile Morin, Lt-Col. Ernest Legaré, M. Aimé Plamondon, Dr Chs Vézina, M^e J.-M. Guérard.

Comité des conférences: Dr Edgar Couillard, MM. R.-A. Benoît, Ernest Legaré, Dr Chs Vézina et Dr Roméo Blanchet.

Comité des bibliothèques: M. Damase Potvin, Hon. Cyrille-F. Delage, MM. Ernest Legaré, R.-A. Benoît, les Drs Alfred Morisset, Edgar Couillard, Roméo Blanchet. Bibliothécaire en office: Mlle Herminie Lemieux.

* Décédé le 22 juin 1948.

Célébration du centenaire de l'Institut

à Québec, les 26, 27 et 28 septembre 1948

DIMANCHE, 26 SEPTEMBRE

- 2 h. 30 p.m. Dévoilement de plaques commémoratives à l'Institut, 42 rue Saint-Stanislas.
- 4 h. p.m. Ouverture de l'exposition rétrospective au Musée de la Province, Plaines d'Abraham.
- 9 h. p.m. Dans la grande salle de l'Institut, inauguration officielle des fêtes du Centenaire : discours du président de l'Institut et du représentant de l'Académie Française ; allocutions des délégués des Alliances Française de France, des États-Unis et du Canada, de l'Académie Royale de Belgique, de la Royal Academy de Londres, et des autres académies étrangères.

LUNDI, 27 SEPTEMBRE

- 9 h. a.m. Messe d'action de grâces, à la basilique de Québec.
- 10 h. a.m. Séance d'études à l'Institut :
- a) « Les lettres canadiennes-françaises, il y a un siècle. »
 - b) « Les arts et l'artisanat vers 1830-1850. »
 - c) « L'instruction publique en 1848. »
- 2 h. p.m. Visite de la Ville de Québec.
- 4 h. 30 p.m. Réception à l'Hôtel de Ville, par S. H. le Maire et les échevins de Québec.
- 9 h. p.m. Séance-concert de folklore et poésie, à l'Université Laval.

MARDI, 28 SEPTEMBRE

- 10 h. a.m. Séance d'études à l'Institut:
a) « La vie politique, il y a cent ans. »
b) « La société de Québec en 1848. »
c) « L'élite intellectuelle canadienne-française et son influence depuis un siècle. » Résultats du concours littéraire intercollégial: proclamation des lauréats et remise des prix.
- 3 h. p.m. Visite du Séminaire, de l'Université, du Monastère des Ursulines, de l'Hôte-Dieu et de l'Hôpital Général.
- 7 h. p.m. Banquet de clôture au Château Frontenac de Québec.

LES COMITÉS DE CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE

Comité général des fêtes :

MM. Jean Bruchési, Hon. C.-F. Delâge, R.-A. Benoît, Me Emile Morin, Paul Rainville, Sylvio Brassard, J.-A. Fugère, trésorier, Alphonse Desilets, secrétaire général.

Comité de réception et d'invitation :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, MM. les Juges J.-Arthur Gagné et Thomas Tremblay, M. R.-A. Benoît, le Dr Edgar Couillard, le Lt-Colonel Ernest Legaré, M. Hector Faber, Dr Chs Vézina, Dr Alf. Morisset.

Comité des séances d'études et de travaux :

MM. Jean Bruchési, J.-M. Guérard, C.R., Alphonse Desilets, Henri Boisvert, N.P., Damase Potvin, Jean-Ths. Perron, secrétaire.

Comité de l'exposition commémorative :

MM. Paul Rainville, Antoine Roy, Sylvio Brassard, Gérard Morisset, Aimé Plamondon et Geo-H. Duquet.

Comité de finances et de souscriptions :

L'honorable Onésime Gagnon, MM. J.-Alphonse Fugère, Me Émile Morin, C.-R. Fontaine, Gaston Pratte, Me C.-N. Dorion, C. R. et Lt-Col. Ernest Legaré.



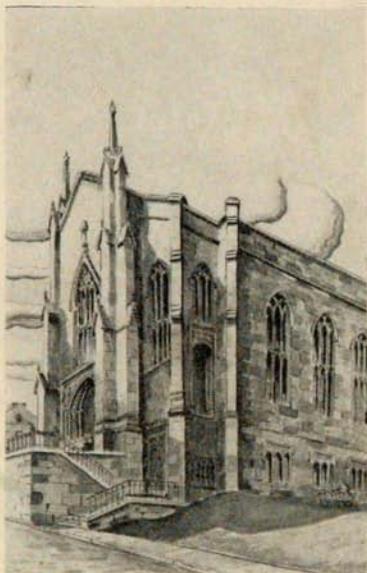
Le Maire et les Echevins de la Cité de Québec

sont heureux de souhaiter la bienvenue, en cette capitale historique du Canada français, aux nombreux invités de l'Institut Canadien, en la célébration de son centenaire. Puissent nos hôtes emporter de leur séjour parmi nous un souvenir vivace, et qui resserre des liens de cœur et de volonté propres à renforcer nos communs efforts vers la paix et l'harmonie des nations civilisées.

LUCIEN BORNE,
Maire de Québec, Canada.

1848

— 1948



ÉRIGÉ EN 1848, CET ANCIEN
TEMPLE A ÉTÉ DONNÉ A LA
CITÉ DE QUÉBEC, POUR L'INS-
TITUT CANADIEN, PAR LA
FAMILLE DU SÉNATEUR
LORNE C. WEBSTER.

BNQ



000 236 049